

STABILITÉ ET PROSPÉRITÉ

LES AVANTAGES D'INVESTIR DANS LE SECTEUR DE LA DÉFENSE

Conférence des associations de la défense

STABILITÉ ET PROSPÉRITÉ :
LES AVANTAGES D'INVESTIR
DANS
LE SECTEUR DE LA DÉFENSE

Document publié par l'Institut de la Conférence des associations de la défense

grâce aux subventions accordées par

le Conseil des chefs d'entreprises

la Fondation de la famille Molson

le ministère de la Défense nationale

la chaire des Études de gestion de la défense de l'Université Queen's

Droit d'auteur 2000 détenu par l'Institut de la Conférence des associations de la défense

Tous droits réservés

Il est permis de reproduire et de distribuer des passages du présent document à condition de citer l'Institut de la Conférence des associations de la défense.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Stabilité et prospérité : Les avantages d'investir dans le secteur de la défense

Comprend des résumés en français et en anglais.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-9698881-2-0

1. Canada—Police militaire. 2. Canada—Forces armées—
Crédits et dépenses. 3. Canada—Relations
étrangères. 4. Sécurité nationale—Canada. I. Institut de la
Conférence des associations de la défense.

UA600.S73 2000

355'.033571

C00-901236-2

L'Institut de la Conférence des associations de la défense est une organisation non gouvernementale sans but lucratif, créée sur l'initiative de la Conférence des associations de la défense. Il a pour mission de faire mieux connaître et comprendre les questions de sécurité et de défense au public. Il compte des membres dans tout le Canada et son bureau national se trouve à Ottawa. Il accueille des personnes et des organismes qui s'intéressent aux affaires de défense et aux forces armées sous toutes leurs faces.

Pour tout complément d'information, prière de s'adresser à :
l'Institut de la Conférence des associations de la défense
359, rue Kent, 5^e étage

Ottawa (Ontario) K2P 0R7

Téléphone : (613) 236-1252

Télécopieur : (613) 236-8191

Courriel : cdai@cda-cdai.ca

URL : www.cda-cdai.ca

Table des matières

PRÉFACE/PREFACE

RÉSUMÉ/EXECUTIVE SUMMARY

INTRODUCTION

PARTIE I

CHANGEMENT ET MILIEU INTERNATIONAL

L'orientation stratégique : Instabilité et diversité

La sécurité et son environnement : Menaces d'hier et d'aujourd'hui

Les nouvelles tendances économiques mondiales : Le « Tout partout »

PARTIE II

RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

Les relations commerciales internationales du Canada : Sang nourricier du pays

Les relations entre le Canada et les États-Unis : Uniques en leur genre et complexes

L'intérêt national du Canada : Prospérité et bien-être

PARTIE III

PROCESSUS BUDGÉTAIRE FÉDÉRAL ET RÉSULTATS POUR LA DÉFENSE

Le budget fédéral : Un important outil d'intervention pour une économie fragile

Le budget fédéral 2000 : De bonnes nouvelles pour la Défense

Le budget du MDN : Dans les détails, il reste bien des problèmes

La situation actuelle de la défense canadienne : Nous sommes bien loin d'un rétablissement

PARTIE IV

UTILISATION DU BUDGET DE LA DÉFENSE

L'utilisation du budget de la défense : Il y a avantage à investir dans la défense

- * Généralités
- * Dépenses nationales
- * Dépenses internationales
- * Industrie et recherche-développement de défense

PARTIE V

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

Les constatations

Les conclusions

CHOIX BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

- A Données économiques
- B Évolution des dépenses de défense
- C PIB et dette nationale
- D Dépenses du gouvernement fédéral
- E Augmentation des engagements outre-mer
- F Dépenses de défense
- G Utilisation du budget du MDN
- H Coûts des opérations de maintien de la paix et des opérations connexes
- J Données sur l'industrie de défense

CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE LA DÉFENSE STABILITÉ ET PROSPÉRITÉ : LES AVANTAGES D'INVESTIR DANS LE SECTEUR DE LA DÉFENSE

INTRODUCTION

Le Budget principal des dépenses du gouvernement fédéral pour l'exercice 2000-2001 affecte un montant de 11,2 milliards de dollars au ministère de la Défense nationale (MDN), ce qui équivaut à six p. 100 du budget fédéral total et à 1,1 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) du Canada.

Dans la présente étude, nous nous pencherons sur la sécurité canadienne et montrerons que les investissements dans la défense sont une dépense nécessaire qui profite à tous les Canadiens, soit directement, soit indirectement. La défense nationale et les forces armées qui la mettent en œuvre devraient figurer parmi les plus hautes priorités du gouvernement. C'est une pièce maîtresse de la structure nationale, qui assure notre bien-être et défend les valeurs canadiennes dans le monde.

La prospérité canadienne repose, cependant, sur de fragiles fondations. Bien que les Nations Unies continuent de le placer à la tête de leur liste d'endroits où il fait le mieux vivre, le Canada est également un pays qui a l'une des dettes nationales les plus élevées du monde, une monnaie faible et un commerce extrêmement dépendant des États-Unis. Sous l'effet cumulatif de ces facteurs, la fortune pourrait vite cesser de lui sourire si le milieu international devenait instable à cause de changements radicaux et de conflits généralisés. Les contributions militaires du Canada aident à maintenir la paix et la stabilité, pour le plus grand bien de tous.

Nous commencerons par étudier l'évolution de la situation internationale et la place que le Canada et les Forces canadiennes y occupent. Nous examinerons ensuite le processus budgétaire du gouvernement, les crédits affectés au MDN et l'état et les besoins actuels des Forces canadiennes. Nous analyserons enfin la façon dont ces fonds sont dépensés, afin de distinguer les avantages qu'en retirent les Canadiens.

PARTIE I

CHANGEMENT ET MILIEU INTERNATIONAL

L'orientation stratégique : Instabilité et diversité

Avec la fin soudaine de la guerre froide et l'effondrement de son cadre bipolaire, le monde est entré dans une ère d'incertitude. Les alliances fluctuent et les menaces apparaissent ou reculent à mesure que les acteurs tentent de cerner le nouveau rôle qu'ils jouent dans les affaires internationales. Le monde cherche une nouvelle forme de stabilité et, quoique certaines caractéristiques à court terme soient claires, d'autres, plus lointaines, sont encore bien brumeuses. De toute façon, les dispositions à prendre pour assurer la sécurité internationale seront différentes de ce qu'elles étaient autrefois. Bien que certaines composantes de la puissance nationale, telles que les ressources naturelles, les conditions géographiques et les données démographiques, aient peu changé, d'importantes nouvelles forces entrent en scène. La mondialisation des affaires économiques et financières progresse rapidement, avec l'aide de ce que l'on appelle la *révolution de l'information*, ce qui augmente déjà les pouvoirs individuels et donne plus d'importances aux sociétés et aux groupes d'intérêts internationaux.

Mais même dans ce contexte si différent, la sécurité mondiale continuera, comme par le passé, de graviter autour des intérêts de grands acteurs tels que les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde et l'Union européenne. Dans ce groupe, les possibilités de conflit sont illimitées. En plus, il y a certains foyers explosifs qui pourraient, à court terme, exiger l'intervention des forces armées, en complément de la diplomatie, pour mettre fin à des agressions et rétablir la paix. Les régions en cause sont le Moyen-Orient élargi, l'Asie du Sud, les Balkans, la Corée et l'Afrique centrale. Il y a aussi les nouvelles menaces provenant de la progression de la criminalité, du terrorisme, de la pollution, de l'explosion démographique, des maladies et de la raréfaction des ressources. Et ce qui vient couronner le tout, c'est le danger crucial d'une extension des armes de destruction massive.

Les violents conflits des dix dernières années ont fait naître une doctrine prônant l'*intervention*, de la part de l'ONU et de forces militaires de coalition, pour rétablir la paix et atteindre des objectifs humanitaires. Cela permet de faire taire le public quand il réclame à cor et à cri des *mesures* pour soulager les atroces souffrances humaines qui nous sont servies tous les soirs sur notre écran de télévision. Cette intervention peut prendre toutes sortes de formes, depuis le combat classique jusqu'à la lutte antiguérilla en passant par diverses missions de soutien de la paix. Nous avons vu des exemples de tous ces types d'opérations durant la période relativement courte qui sépare 1990 de l'an 2000 et il est probable que des scénarios analogues se reproduiront à moyen terme.

Un autre facteur qui rend encore plus complexe la sécurité nationale et internationale est le développement rapide de ce que l'on a appelé la révolution dans les affaires militaires, fondée en grande partie sur les applications des microcircuits intégrés et faite d'avancées fulgurantes dans la détection des cibles, la précision des armes et la puissance de feu. On présume que cette

révolution fera rapidement le tour du monde, comme la mondialisation des télécommunications et la technologie de l'information.

La révolution dans les affaires militaires lance plusieurs défis importants aux nations. Celles-ci doivent, tout d'abord, décider si elles vont ou non les relever. Si elles ne le font pas, leurs forces armées se trouveront rapidement reléguées au deuxième ou au troisième rang pour ce qui est de l'efficacité opérationnelle. Mais si elles mettent en œuvre ces avancées technologiques, elles verront augmenter le coût de la défense. Certains font valoir que l'on peut y parvenir en faisant un compromis entre le personnel et la technologie au sein des forces armées. Jusqu'ici, les résultats positifs d'un tel compromis se sont avérés illusoire. C'est tout particulièrement vrai pour le Canada, où les effectifs sont déjà bien en deçà du niveau à atteindre.

Dans cette situation en évolution rapide, la sécurité diffère de nombreuses façons de ce qui a été la norme depuis quelque quatre cents ans. La nouvelle situation est essentiellement la suivante :

[Traduction] Contrairement au modèle de corrélation des forces fondé sur l'idéologie, qui avait cours pendant la guerre froide, ou à son prédécesseur, l'équilibre des forces, la sécurité, de nos jours, est multidimensionnelle et elle transcende souvent la puissance et les pouvoirs des États-nations touchés... C'est pourquoi, elle résulte d'un ensemble de facteurs politiques, économiques, culturels et militaires... Actuellement, l'« instabilité » constitue la principale menace pour la sécurité dans toutes ses dimensions. Où qu'elle soit, elle a des effets sur chacun de nous dans une économie mondiale. De plus, avec des communications mondiales et des frontières perméables, elle peut réduire à néant presque tous les efforts déployés pour la contenir... la stratégie (moderne) exige un engagement polyvalent à tous les niveaux.

(Général John Sheehan – United States

Marine Corps)

Pour prospérer dans un environnement en mutation technique, sociale et économique rapide, le Canada a besoin de se choisir soigneusement une voie qui lui permettra de réaliser son immense potentiel national tout en continuant de jouer son rôle traditionnel dans le monde. Pour progresser sur cette voie, il lui faudra les services de forces armées modernes, capables de s'engager dans une grande variété d'opérations militaires.

La sécurité et son environnement : Menaces d'hier et d'aujourd'hui

Du point de vue géographique, le Canada est l'un des pays les plus sûrs du monde. Il est séparé des menaces classiques par des océans, l'Arctique et une superpuissance bienveillante. Dans le passé, il a, cependant, servi ses intérêts en matière de sécurité en apportant d'importantes contributions militaires au cours des deux guerres mondiales, de la guerre de Corée et de la guerre froide

au sein de l'OTAN, ce qui lui a permis de devenir, dès la fin des années 1950, un grand acteur de la scène internationale.

À présent, la sécurité du Canada est exposée à de nouveaux dangers provenant des changements exponentiels apparus dans le domaine de la technologie et de l'économie. Des systèmes d'arme nouvellement apparus sont capables de venir à bout de son isolement géographique. Ce qui est peut-être plus important encore, c'est que la prospérité du pays repose en grande partie sur le commerce extérieur. À cet égard, il doit affronter deux anomalies connexes : il a un tout petit marché intérieur et il dépend énormément du grand marché des États-Unis.

Le bien-être du Canada est, par conséquent, étroitement aligné sur celui des États-Unis. Ces derniers, à leur tour, comptent largement sur la paix et la stabilité internationales pour conserver leur propre niveau de vie et leur rang de puissance dominante. La nécessité de s'assurer un approvisionnement ininterrompu en pétrole en est la raison numéro un.

Parmi les aspects importants de la politique canadienne, il y a également le partenariat conclu avec les États-Unis et d'autres alliés pour répandre partout la démocratie et le respect des droits de la personne. De surcroît, le monde est devenu plus instable en alliant l'ancien au nouveau. Ses composantes sont plus particulièrement les suivantes :

- intérêts économiques traditionnels des anciennes et des nouvelles puissances;
- souveraineté faiblissante des États;
- importance accrue d'acteurs autres que les États, tels que les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales (ONG);
- concurrence grandissante pour l'accès à des ressources stratégiques telles que le pétrole et l'eau;
- détérioration de l'environnement et explosion démographique;
- effondrement de pays sous la pression de minorités ethniques et de cartels économiques;
- désastres écologiques et infections virales massives, notamment l'épidémie de SIDA en Afrique;
- prolifération des armes de destruction massive, conjointement avec un potentiel de missiles balistiques et de croisière;

- danger de la guerre de l'information sous tous ses aspects, y compris la militarisation de l'espace;
- multiplication des conflits de faible intensité, dont le terrorisme et le trafic de drogues;
- réduction des fonds disponibles pour les budgets de la défense.

Il ressort principalement de cette liste que *la menace* a de multiples facettes et qu'elle peut surgir à tout moment dans des situations très variées – dont beaucoup pourraient nécessiter une intervention avec des moyens militaires contradictoires. Néanmoins, les pays d'aujourd'hui, en particulier les pays développés tels que le Canada, doivent se rendre compte de ce problème et le surmonter, afin de préserver la paix et la stabilité nécessaires au maintien de leur bien-être.

Dans le même esprit, disons que, pour servir et promouvoir son intérêt national, le Canada a besoin de rester engagé sur le plan international et de jouer un rôle de leader, surtout dans l'imposition et le maintien de la paix. Cela implique qu'il doit conserver des forces armées souples et aptes au combat, capables de se déployer rapidement dans le monde entier.

Les nouvelles tendances économiques mondiales : Le « Tout partout »

En général, quand on parle de *mondialisation*, on fait référence à l'adoption, à l'échelle mondiale, de certaines valeurs communes, dont des élections démocratiques, des régimes économiques orientés vers le marché et des systèmes sociaux et culturels plus ouverts et plus libéraux. Les populations, les idées, les informations, l'argent et les produits commencent à franchir librement les frontières.

La mondialisation économique désigne plus particulièrement l'établissement de marchés mondiaux plus intégrés pour les technologies, les investissements, la production, la distribution et la consommation. Entre autres conséquences, il y a la mobilité accrue des facteurs de production, dont les capitaux, les ressources humaines et autres et le savoir, et l'élargissement des réseaux de télécommunications à haute vitesse et de transport permettant aux entreprises de fonctionner efficacement dans de nombreux pays en même temps.

La mondialisation économique, ce sont aussi des marchés financiers ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre et des systèmes de production intégrés contrôlés par des entreprises multinationales. L'extraction des ressources, la fabrication, la recherche-développement (R.-D.) et la gestion peuvent se faire dans des pays différents, selon les avantages comparatifs et concurrentiels de chaque endroit. La mondialisation économique a une grande particularité, à savoir la promotion, de la part des gouvernements, d'initiatives visant à accroître

la libéralisation du commerce, des investissements et des règles connexes, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMS).

Cette nouveauté, c'est ce que l'on a appelé le *Tout partout*. Son succès exige un environnement de paix, de sécurité et de stabilité internationales généralisées. Une de ces composantes essentielles est le maintien en état de forces armées modernes pour imposer la paix et dissuader ou contrer les agresseurs.

La mondialisation soulève des questions fondamentales pour la stratégie de sécurité nationale et les forces armées, telles que :

- la création de nouveaux types de relations entre États dans le domaine économique et celui de la sécurité;
- la réduction de la souveraineté des États et la perméabilité des frontières nationales;
- la production d'effets à la fois stabilisants et déstabilisants;
- le besoin de nouvelles politiques et institutions nationales et l'apparition de nouvelles fonctions et missions pour les forces armées.

Une mise en garde est, toutefois, justifiée, car l'Utopie n'a pas encore vu le jour. On a créé des richesses, mais dans l'inégalité, car le rythme des changements technologiques a été tel que les écarts de revenu, tant entre pays qu'au sein de chacun d'eux, se sont élargis. La pauvreté, la maladie et l'ignorance continuent de régner presque partout. Il y a un danger réel et croissant de voir les pays en développement s'éloigner du régime libéral international, peut-être même définitivement, du fait que leurs populations se sentent aliénées par les nouvelles règles que veulent leur imposer les pays industrialisés. Elles ressentent comme une discrimination le recours continu aux mesures antidumping, elles sont déçues de ne pas réussir à accéder à des marchés où leurs produits pourraient présenter des avantages comparatifs et elles ne se trouvent pas suffisamment intégrées dans le processus d'élaboration de politiques pour la définition des besoins économiques mondiaux.

En conséquence, on a vu surgir récemment sur la scène internationale un sentiment de dérive, de paralysie politique et d'incohérence intellectuelle. Certaines de ces tendances sont apparues, par exemple, aux réunions tenues récemment par l'OMS. Dans l'ensemble, parmi les nouvelles questions que l'on se pose, il y a celle de savoir si l'économie politique internationale, loin d'être renforcée par des forces centripètes, n'assiste pas à une intensification des forces centrifuges.

Aussi longtemps que l'on ne se sera pas attaqué de façon satisfaisante aux disparités entre riches et pauvres, il y aura sans doute des turbulences

dans les affaires tant internationales que nationales; on a donc besoin de forces armées modernes pour assurer une partie du cadre dans lequel pourront s'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité, afin que des forces sociales et économiques bénéfiques et coordonnées puissent l'emporter à la fin.

PARTIE II

RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

Les relations commerciales internationales du Canada : Sang nourricier du pays

Depuis l'avènement de la Confédération, le Canada a toujours eu des liens étroits avec l'économie mondiale telle qu'elle a existé à différents moments. À cet égard, on peut dire qu'il a déjà pratiqué la mondialisation au sein de l'empire britannique. Plus tard, il est passé progressivement dans l'orbite américaine en participant aux échanges commerciaux, aux transferts de technologies et aux mouvements des investissements de la zone continentale de l'hémisphère occidental.

Les derniers actes de la politique économique protectionniste du Canada se sont joués au début des années 1980. Ils ont pris fin, en grande partie, avec l'adhésion à l'Accord de libre-échange Canada/États-Unis (ALE) et à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Depuis lors, le pays a toujours cherché de nouveaux moyens d'affirmer sa puissance économique internationale et de servir et de protéger ses intérêts vitaux, c'est-à-dire l'emploi, la concurrence intérieure, les technologies innovatrices, l'identité canadienne, les industries culturelles, les programmes sociaux et la sécurité environnementale.

Pour atteindre ces objectifs, le Canada doit pouvoir compter sur des relations internationales solides, surtout dans le secteur vital du commerce. À cet égard, il s'est joint à un vaste cadre d'associations et d'organisations internationales en rapport avec le commerce et d'autres variables économiques. Parmi les plus importantes se trouvent le Groupe des sept démocraties industrialisées les plus avancées (G-7 = G-8 avec la Russie), l'Organisation mondiale du commerce (OMS), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Le G-7 a été notamment appelé à faire fonction de *cabinet restreint* du monde et il se centre de plus en plus sur les problèmes posés par le rythme rapide de la mondialisation.

Le Canada a une économie plus dépendante du commerce extérieur que la plupart des autres pays. En fait, tant les exportations que les importations sont égales à 70 p. 100 du PIB, contre 24 p. 100 aux États-Unis et 21 p. 100 au

Japon. Bien que les produits de base et les matières premières ne représentent plus 60 p. 100 des exportations comme en 1980, ils atteignent encore quelque 35 p. 100. Mais à l'étranger, on continue de considérer l'économie canadienne comme tributaire des ressources naturelles. Par conséquent, avec la baisse des prix des produits de base dans les années 1990, le dollar canadien a subi de plus en plus de pressions à la baisse et les investissements étrangers ont connu un ralentissement. On trouvera encore d'autres données économiques sur le Canada à l'[annexe A](#).

La faiblesse du dollar canadien a été l'un des facteurs qui a contribué à la croissance du commerce. Elle a donné une grande impulsion aux exportations. Mais, conjointement avec des taux d'intérêt faibles, elle peut exercer un effet nuisible puisque les investisseurs vont aller ailleurs sur le marché international des devises, là où les rendements sont meilleurs.

Dans l'ensemble, la prospérité économique du Canada est donc extrêmement dépendante de facteurs internationaux, en particulier du degré de paix et de stabilité régnant dans une communauté de plus en plus mondialisée. En 1999, quelque 38 p. 100 du PIB canadien provenaient des exportations, ce qui est plus du double de la moyenne de tous les autres pays du G-7. On estime qu'un sur trois emplois canadiens dépend du commerce.

Les relations entre le Canada et les États-Unis : Uniques en leur genre et complexes

Les relations entre le Canada et les États-Unis sont uniques de par leur complexité et leur portée. Les deux pays ont tissé un vaste réseau de liens dans des domaines allant du libre-échange à la défense en passant par l'environnement. Ils jouissent également d'une grande similitude d'intérêts sur le plan de l'économie, de la politique étrangère et de la sécurité nationale. Récemment, ils ont collaboré étroitement pour résoudre les problèmes posés par l'Irak, la Bosnie, Haïti, l'expansion de l'OTAN et les pratiques commerciales bilatérales. Bien que des différends les séparent dans de nombreux domaines, les deux pays ont l'un et l'autre le même objectif général qui est d'accroître la démocratie et de promouvoir les droits de la personne.

Les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis sont les plus importantes du monde. Elles représentent plus de 1 milliard de dollars par jour dans les deux sens. Quelque 85 p. 100 des exportations canadiennes et plus de 70 p. 100 des importations se font avec les États-Unis. Depuis la mise en œuvre de l'ALENA, le Canada est devenu de plus en plus dépendant de ses exportations aux États-Unis pour le maintien de son bien-être national. Le fait que plus de 60 p. 100 du commerce avec notre voisin provienne de l'industrie automobile et des domaines connexes est une autre source de déséquilibre. À cet égard, l'Ontario est récemment devenue le leader mondial pour la

concentration de la production automobile – quelque trois millions d’unités par an.

La situation née de la récession du début des années 1990 est une bonne illustration de la mesure dans laquelle le Canada dépend de l’économie américaine et des marchés américains. L’un des principaux événements qui a permis au Canada de s’en remettre a été la nouvelle phase d’expansion des exportations vers les États-Unis. Par exemple, rien qu’en 1994, ces exportations ont connu un accroissement de 46 p. 100. D’autre part, la crise monétaire asiatique de 1998 a montré que certaines parties du Canada avaient toujours comme point faible de trop dépendre de leurs exportations de matières premières dans le reste du monde. Ces exportations représentent encore un quart de l’ensemble des exportations. Quand le marasme économique s’est installé en Asie, l’industrie primaire et l’agriculture ont été minées par la baisse des prix des produits de base, qui a affaibli à la fois la croissance économique et le dollar canadien.

Il n’y a pas d’autres pays au monde qui aient conclu entre eux des ententes bilatérales aussi importantes en matière de défense que le Canada et les États-Unis. La Commission permanente mixte Canada–États-Unis prévoit des consultations au niveau des politiques sur des questions de défense bilatérale, et il existe plus de 200 accords bilatéraux, qui vont des plans de défense Canada–États-Unis (CANUS) aux installations communes d’essai des armements. Le Canada et les États-Unis partagent également des mécanismes de défense collective au sein de l’OTAN. Depuis 1958, les Forces canadiennes et américaines ont coopéré à la défense aérienne de la zone continentale dans le cadre du Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord (NORAD). Ce dernier a été prolongé en l’an 2000 de cinq années de plus. Parmi les grandes questions de défense débattues actuellement dans les deux pays, il y a le projet américain de déploiement d’un système de défense nationale antimissiles (National Missile Defence – NMD) pour protéger le territoire américain et, par extension, canadien contre des attaques limitées par missiles balistiques intercontinentaux.

Aux États-Unis, la défense nationale antimissiles soulève les questions stratégiques les plus profondes. La sécurité américaine et, par extension, la sécurité mondiale, sont-elles servies au mieux si l’on continue de maintenir la paix nucléaire exclusivement, ou essentiellement, par la dissuasion – grâce à la menace plausible de représailles dévastatrices à une première attaque ennemie – comme pendant la guerre froide? Ou bien la géopolitique, la prolifération des armements et la technologie ont-elles évolué au point où un élément de défense plus puissant devrait jouer un rôle central dans les plans américains? Pour le président Clinton, comme en témoigne la décision qu’il a prise le 1^{er} septembre 2000 de retarder la mise au point de la NMD, c’était encore *la quadrature du cercle*.

La décision a donc été reportée au premier mandat du président suivant. Cette pause donnera aux États-Unis le temps d'affiner encore la technologie de la NMD et, espère-t-on, d'aplanir leurs différends avec leurs alliés de l'OTAN, ainsi qu'avec la Russie et la Chine. La véritable question qui se pose avec la NMD reste de savoir quand, et non pas si, elle va être déployée. Pour en décider – et les conditions sont géopolitiques aussi bien que techniques – il faut d'abord que les Américains soient convaincus que la défense antimissiles est tout au moins une partie de la solution à envisager pour parer à la menace en rapide évolution d'une attaque par missiles. Pour le Canada, cela devient alors une question de confiance. Jusqu'ici le gouvernement canadien n'a pas pris de décision à ce sujet. Une réponse négative de la part du Canada à une demande de soutien des États-Unis aurait, toutefois, de sérieuses incidences sur les relations bilatérales très étroites en matière de sécurité. Tout comme le contrôle des armements, la NMD ramène également le Canada à la prudence en ce qui concerne les questions de souveraineté nationale dans ses relations avec les États-Unis et de militarisation de l'espace.

Les aspects positifs des relations canado-américaines sont souvent contrebalancés par des désaccords, tels que les différends concernant les approches diplomatiques internationales, ainsi que les préoccupations du Canada en ce qui concerne la sécurité humaine et le pouvoir discret. À cet égard, l'ambassadeur américain auprès du Canada a critiqué le mauvais état de la défense canadienne. Parmi les autres zones de tension, il y a les relations avec Cuba, les sanctions envers l'Irak et l'Iran, la politique nucléaire de l'OTAN, le projet de cour criminelle internationale et les initiatives prises par le Canada pour éliminer les mines terrestres et contrôler le commerce international des armes légères. Des conflits persistent également sur le plan commercial, par exemple pour le bois d'œuvre résineux et les prétendues subventions canadiennes à l'agriculture et à d'autres industries.

Dans l'ensemble, les relations canado-américaines se trouvent redéfinies sous l'influence du commerce et des percées exponentielles dans les technologies de l'information et les communications. Bien qu'Ottawa et Washington tiennent les rênes pour les grandes questions de politique, on voit apparaître progressivement un réseau politique et économique complexe entre le monde des affaires, les milieux politiques et les autorités au niveau des États et des provinces. Ce réseau, dont la création a été également facilitée par les progrès réalisés continuellement sous l'égide de l'ALENA, comprend des modules centrés géographiquement de plus en plus importants. Par exemple, l'Ontario à elle toute seule fait plus d'affaires avec les États-Unis que le Japon. Il est, par conséquent, vital pour les intérêts nationaux canadiens de surmonter les différends avec les États-Unis, afin de continuer de bénéficier de ces avantages économiques vitaux pour le Canada. Les questions de défense, telles que le projet de NMD, sont un facteur important de l'équation.

L'intérêt national du Canada : Prospérité et bien-être

L'intérêt national réside principalement dans la sécurité et dans la prospérité et le bien-être de la population qui y sont associés. Dans le rapport du Comité mixte permanent sur la politique de défense du Canada (1994), il est dit, en substance, que **notre intérêt national..... réside dans un système international stable sous la primauté du droit et dans une économie mondiale où tous les pays peuvent prospérer...** La défense, y compris les Forces canadiennes, jouent donc un rôle clé dans une politique internationale assurant l'épanouissement des intérêts nationaux. Elle apporte la stabilité dans le pays et à l'étranger, ce qui favorise le développement d'un environnement propice au commerce.

Étant donné que l'accès aux marchés étrangers est vital pour le Canada – pays qui a un petit marché intérieur, mais un niveau de vie élevé à maintenir – ses contributions à la paix et à la stabilité internationales sont cruciales. De plus, comme il a été dit, le bien-être des Canadiens est lié à celui des États-Unis, son plus grand marché étranger. Cette grande dépendance par rapport à la florissante économie américaine rend évidemment le Canada vulnérable, problème que l'on doit régler par la diversification et la pénétration d'autres marchés mondiaux. L'Europe de l'Ouest retrouvera sans doute une certaine importance, de même que les pays d'Asie du Sud-Est qui sont en train de remonter la pente. Mais il reste, néanmoins, nécessaire d'axer la politique de sécurité du Canada, dans son ensemble, sur l'aide et la collaboration aux initiatives prises par les États-Unis pour maintenir la stabilité internationale indispensable à leur prospérité et à leur progression.

Pour le Canada, le facteur militaire de l'intérêt national a deux dimensions, dont le premier est la volonté de partager avec ses alliés principaux le fardeau de la défense. Le second est l'aptitude à participer réellement et de façon crédible et utile aux opérations militaires à l'étranger. Depuis 1970, on constate, par moments, que le Canada n'a pas tout ce qu'il lui faut pour s'acquitter de ces deux obligations. Il est arrivé souvent que les mots soient restés sans suite – l'amenuisement continu des forces engagées dans l'OTAN en est un bon exemple. À la fin de 1999, le secrétaire général de l'OTAN, lord George Robertson, a pris le parti, sans précédent, de critiquer en public le Canada pour les faiblesses de sa défense.

Le Canada n'affecte à sa défense que 1,1 p. 100 de son PIB. C'est l'un des taux les plus faibles du monde, et le deuxième par ordre de grandeur à l'OTAN, où la moyenne est de 2,1 p. 100. Les alliés ont de plus en plus l'impression que le Canada n'a ni la volonté, ni les moyens de s'engager dans des opérations dépassant en difficulté celles du maintien de la paix au premier degré, ce qui jette aux oubliettes les sacrifices consentis par les Canadiens durant la première moitié du XX^e siècle. On trouvera à [l'annexe B](#) des tableaux illustrant la baisse des dépenses de défense canadiennes ainsi que des états comparatifs avec les dépenses d'autres pays.

À l'ère moderne du commerce mondial, la réputation d'un pays et son aptitude à instaurer des relations bénéfiques avec les autres ont une grande importance. C'est doublement le cas pour un pays membre du Groupe de sept pays les plus industrialisés. Il y a aussi le fait que, dans un monde qui a vu s'achever la guerre froide, la politique de la force a plus de chance de croître en importance que de décroître. **Le Canada a maintenant moins d'influence dans les affaires internationales, ce qui peut être relié en partie à ses récentes faiblesses d'ordre militaire. Sa diplomatie tout comme son commerce s'en sont ressentis négativement.**

Par exemple, bien que le Canada ait apporté une contribution militaire raisonnable aux opérations de maintien de la paix dans les Balkans sous l'égide de l'ONU au début des années 1990, il a été exclu du groupe de contact (comprenant les États-Unis et les principaux pays européens) et son influence diplomatique a été, par conséquent, marginale. Certains ont laissé entendre qu'il avait été exclu parce que ses alliés européens n'appréciaient qu'il ait décidé de retirer d'Europe, sans consultations préalables, ses contingents OTAN terrestres et aériens. De plus, bien que le Canada ait fait une importante contribution à la guerre du Golfe, il a perdu beaucoup de sa visibilité et de son influence à cause de son incapacité ou refus manifeste de s'engager dans des combats au sol. Il a été en grande partie exclu des débouchés qui se sont ouverts après la guerre, au Koweït et ailleurs.

Depuis 1995, il a apporté des contributions plus importantes en nombre et en puissance de combat aux opérations d'imposition de la paix menées par l'OTAN dans les Balkans et il a fini par participer de façon très crédible à la campagne de bombardement du Kosovo. C'est peut-être un signe que le gouvernement canadien reconnaît de plus en plus la valeur et l'importance des contributions militaires substantielles pour le maintien de la paix et de la stabilité internationales et les avantages qui en découlent pour la réputation du pays et les intérêts nationaux. Dans ce contexte, on peut dire que, ces derniers temps, le Canada est également plus disposé à fournir des forces militaires aptes au combat pour des opérations relevant du chapitre VII de la Charte de l'ONU, en vue d'imposer la paix au lieu de la maintenir simplement. Ces opérations deviennent nécessaires et plus fréquentes à cause des nouvelles menaces dont nous avons parlé au début de la présente étude.

Dans ses relations avec les États-Unis, l'insuffisance de ses efforts de défense lui a valu peu d'amis dans les milieux politiques et gouvernementaux, ce qui lui a porté indirectement préjudice pour le règlement des problèmes dans le domaine crucial du commerce. De plus, la faiblesse des contributions militaires accroît le risque d'érosion de la souveraineté nationale, dans la mesure où les Américains iront souvent de l'avant avec des plans de défense mettant en jeu les intérêts du Canada sans lui demander son avis ou son accord. Une fois de plus, la proposition litigieuse de la NMD pourrait bien en être un exemple concret.

Le plus important de tout, peut-être, c'est que l'intérêt national est axé sur le bien-être public produit par des programmes sociaux évolués. Il n'est pas logique de faire de la défense d'un côté et des programmes sociaux de l'autre une somme à jeu nul. En fait, une défense saine et une aide sociale efficace vont main dans la main au service de l'intérêt national. Sans paix et stabilité intérieures et internationales, le moteur de l'activité économique ne produit pas de profits pour assurer la prospérité – et sans prospérité, il y a évidemment une limite aux programmes sociaux. Un pays riche comme le Canada peut continuer d'offrir une qualité de vie élevée à ses citoyens tout en s'acquittant de ses obligations en matière de paix et de sécurité internationales.

PARTIE III

PROCESSUS BUDGÉTAIRE FÉDÉRAL ET RÉSULTATS POUR LA DÉFENSE

Le budget fédéral : Un important outil d'intervention pour une économie fragile

Le budget occupe une place essentielle dans tous les gouvernements canadiens et son établissement présente un intérêt vital pour leurs dirigeants. Il est donc le rituel annuel le plus important. Comme le budget du MDN représente environ 6 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral et près de 30 p. 100 de ses dépenses discrétionnaires, ce n'est pas surprenant qu'il fasse l'objet de beaucoup d'attention et soit une importante source de compressions budgétaires quand les gouvernements cherchent à faire des économies pour financer des postes non discrétionnaires telles que des programmes sociaux.

Bien que le processus budgétaire et les budgets aient toujours tenu une grande place dans les gouvernements, leur portée s'est considérablement élargie ces derniers temps. C'est peut-être dû à la pratique complexe et politiquement explosive de l'Examen des programmes de 1995 et 1996. Cet examen était devenu nécessaire à cause de la situation financière alarmante du Canada due à plus de vingt ans de déficit grave systématique, encouru principalement pour financer de vastes programmes sociaux et d'autres activités gouvernementales. La dette accumulée (fédérale-provinciale-municipale) avait fini par être presque égale au PIB et le dollar canadien s'était mis à tomber à un niveau dangereux. Aujourd'hui, la portion fédérale de cette dette s'élève encore à 65 p. 100 du PIB – ce qui est bien plus que chez les partenaires du G-7 (exception faite du cas spécial de l'Italie où la plus grande partie de la dette est détenue par les Italiens). On trouvera tous les détails à l'[annexe C](#).

Comme l'augmentation des dépenses s'était accompagnée d'un agrandissement et d'une complexification des structures gouvernementales, l'Examen des programmes avait d'abord été considéré comme une nécessité pour *réinventer* le gouvernement. Mais dans la froide réalité, il n'a pas tardé à devenir un instrument de restrictions financières. La cause en revient en grande partie à la crise monétaire mexicaine et à la hausse des taux d'intérêt du début de 1995. Ces deux événements ont obligé le Canada à gérer la crise afin d'éviter tout dommage grave pour son bien-être national. En dernière analyse, le processus d'examen a été contrôlé et mis en application par le Premier ministre, agissant sur les conseils du ministère des Finances.

Entre autres résultats importants de l'Examen des programmes, à part les compressions budgétaires elles-mêmes, qui, en ce qui concerne le MDN, ont été extrêmement fortes, il y a eu la tendance à faire du budget un document d'élaboration des politiques. Le budget explore à présent tous les secteurs de politique que le ministre et son ministère jugent nécessaires. En fait, il est

maintenant le principal énoncé de politiques du gouvernement et il donne des orientations à presque tous les ministères. Il sert à tout, autant à présenter de nouveaux programmes qu'à réprimander des ministères qui ont mal administré des programmes existants.

Le budget fédéral en est venu à dominer plus que jamais le processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions du gouvernement fédéral. Cela présente de gros avantages pour ce qu'on appelle les *organismes centraux* (Bureau du Conseil privé, Conseil du Trésor, ministère des Finances). Le Premier ministre et le ministre des Finances ont la possibilité de présenter de nouvelles mesures et politiques sous le couvert du secret budgétaire et d'éviter ainsi tout débat au sein du Cabinet.

Ce qui est des plus important, c'est que cette pratique évite les longues consultations et recherches de consensus interministérielles. Pour la politique de défense et le MDN, elle présente à la fois des avantages et des inconvénients. D'un côté, elle permet d'étouffer ou d'éliminer les voix hostiles au financement de la défense. Mais si l'on veut être sûr d'obtenir des fonds pour la défense dans le budget fédéral, on est obligé de s'assurer le soutien du Premier ministre et des organismes centraux. Pour le budget fédéral 2000, il semblerait que l'on y ait réussi.

Ce qui a été peut-être le plus important de tous les aspects de la planification budgétaire fédérale de ces trois dernières années, c'est que la réduction des dépenses gouvernementales due à l'Examen des programmes, combinée à la croissance économique (PIB), a inversé la tendance au déficit grave et engendré trois années consécutives d'excédents depuis l'exercice 1997/1998. Dans cette nouvelle situation, le gouvernement fédéral devrait avoir moins de mal à continuer d'assainir le budget du MDN et à lui attribuer d'autres ressources en plus de celles du Budget 2000.

On trouvera à l'[annexe D](#) un aperçu des dépenses fédérales ainsi qu'un état des nouveaux excédents budgétaires.

Le budget fédéral 2000 : De bonnes nouvelles pour la Défense

Le budget fédéral 2000, présenté le 28 février 2000, n'est que le deuxième à avoir affecté d'importants montants d'argent frais à la défense depuis le début de l'Examen des programmes au milieu des années 1900. Celui de 1999 avait prévu un montant relativement limité d'argent frais, mais réservé d'avance au Programme Qualité de vie (QDV). Les années précédentes, le budget du MDN avait subi des compressions massives. En 1999, les réductions budgétaires s'élevaient à 23 p. 100 des dépenses prévues (30 p. 100 en pouvoir d'achat) et les effectifs militaires étaient tombés de 87 000 à moins de 60 000.

En outre, l'équipement était en très mauvais état. Certains systèmes manquaient totalement et beaucoup d'autres étaient vieux – les hélicoptères Sea King de la marine en sont un premier exemple. **Bref, bien que le Livre blanc sur la Défense de 1994 ait réclamé un potentiel militaire de niveau raisonnable, celui-ci n'a pu être mis en œuvre à cause des réductions budgétaires continues.** De plus, tandis que le budget du MDN s'amenuisait au cours des dix dernières années, les Forces canadiennes voyaient leurs missions opérationnelles s'accroître de façon importante (voir l'[annexe E](#)).

Il en est résulté une disproportion grave entre le potentiel militaire et les engagements pris pour la défense. Le vérificateur général en a parlé dans son rapport de 1998. C'est ainsi que le Canada, tout en étant l'un des principaux pays industriels, est seulement capable de déployer et d'entretenir outre-mer un seul groupement tactique de bataillon de l'Armée de terre de 1 500 membres, plus 900 autres personnes employées individuellement ou en petits groupes. Ce sont là des contributions minimales à la paix et à la sécurité internationales, qui méritent peu de respect de la part des amis et alliés. Beaucoup de pays moins prospères sont capables de faire mieux.

Le budget fédéral 2000 a affecté quelque 2,3 milliards de dollars d'argent frais au MDN pour une période de quatre ans. Sur ce montant, il y a seulement 1,7 milliard de dollars de fonds *disponibles*, non destinés d'avance à financer des dépenses ailleurs. Cet argent représente un premier pas tant attendu en direction du rétablissement et du redressement des Forces canadiennes. Mais il en faudrait au moins deux fois plus pour combler les grandes lacunes dans le potentiel de défense et se mettre en conformité avec la politique du Livre blanc sur la Défense de 1994. Le budget 2000 n'apportera un soulagement que dans quelques-uns des domaines les plus critiques. Il permettra aussi d'ajouter quelques équipements au budget des immobilisations. On trouvera des détails à ce sujet dans le document du MDN intitulé *Guide de planification de la Défense 2001*, publié sur le site Web du MDN à www.dnd.ca.

Grâce à l'augmentation prévue par le budget fédéral 2000, les Forces canadiennes devraient pouvoir commencer modestement à participer à la révolution dans les affaires militaires et à former leur personnel à des opérations modernes. À court terme, cependant, elles seront sans doute encore obligées de procéder à d'autres réductions arbitraires de leur potentiel.

Le budget du MDN : Dans les détails, il reste bien des problèmes

Malgré le soulagement apporté par l'augmentation prévue au Budget fédéral 2000, plusieurs problèmes fondamentaux continuent de se poser pour le MDN :

- Le montant total ne suffit pas à payer les missions opérationnelles des Forces canadiennes et à trouver en même temps l'argent pour financer l'équipement,

la formation et le soutien modernes nécessaires à leur exécution. Il manque actuellement quelque 2 milliards de dollars.

- Une partie importante des 11,2 milliards de dollars affectés au MDN par le Budget principal des dépenses de l'exercice 2000 – 2001 ne peut être utilisée par les Forces canadiennes pour préparer ou mener des opérations militaires ou d'autres tâches découlant de la politique de défense en vigueur. Il faudrait pour cela 2 milliards de dollars de plus pour financer des postes tels que les cotisations d'assurance-emploi et la compensation de l'inflation, qui sont des dépenses nécessaires mais non productives sur le plan militaire.
- Un autre détournement interne de fonds se produit du fait que le Budget principal des dépenses prévoit ce que l'on appelle des *fonds de transfert*, qui sont destinés à couvrir des dépenses hors du MDN ou ont été dépensés d'avance pour des projets gouvernementaux ayant peu ou point d'importance ou de valeur militaire. Les versements aux provinces pour les catastrophes naturelles et le Projet A2M en sont des exemples.

Dans son analyse du budget MDN de l'exercice 1999/2000, la Conférence des associations de la Défense donne un exemple des incidences de ces facteurs. Elle a révélé, en effet, que sur une augmentation brute de 900 millions de dollars pour l'exercice 1998/1999, l'augmentation nette n'avait été que de quelque 540 millions. En outre, du fait qu'une partie de ce montant était déjà dépensée, l'argent *frais* réellement disponible pour combler les nombreuses lacunes de la défense ne s'était élevé qu'à 27 millions de dollars. (Voir l'analyse du Budget 1999 sur le site Web www.cda-cdai.ca.)

Les détails du budget du MDN sont complexes et le montant des fonds semble varier d'une publication à l'autre, notamment le Budget fédéral, le Budget principal des dépenses et le Rapport sur les plans et les priorités du MDN. Pour rendre la situation encore plus complexe, il y a le fait qu'à la fin de chaque exercice, le Budget des dépenses supplémentaire vient souvent augmenter le montant total attribué au MDN. Pour l'exercice 1999/2000, ce Budget supplémentaire a prévu un montant apparemment supplémentaire de 1,4 milliard de dollars. Toutefois, plus de la moitié de cette somme a été affectée à des dépenses déjà effectuées pour des opérations d'outre-mer telles que celles du Kosovo et du Timor oriental, ainsi que pour les opérations exécutées par les Forces canadiennes dans le cadre des plans d'urgence nationaux A2M. Le reste a été affecté à des projets du Programme Qualité de vie et à des ajustements économiques et techniques (voir le tableau 1).

Le Budget supplémentaire prévoyait également un montant de 350 millions de dollars transférés rétroactivement du Budget 2000 du MDN dans les dépenses de l'exercice 1999/2000 (voir le tableau 1). Cette mesure avait été rendue nécessaire pour maintenir l'intégrité des projets d'immobilisations et d'autres activités étalés sur plusieurs années. La nécessité d'affecter des fonds

supplémentaires, surtout de la façon que nous venons de décrire, confirme que le MDN est obligé de fonctionner sur un mode déficitaire simplement pour *tenir la tête hors de l'eau*. On pourrait aussi parler de *jongleries*. **De toutes façons, le résultat est le même : il n'y a pas assez d'argent dans l'actuel budget de la défense pour créer et mettre en œuvre des forces militaires modernes convenant aux engagements du Canada en matière de défense.**

Le tableau suivant présente un état comparatif des niveaux de financement des exercices 1999/2000 et 2000/2001 du MDN, avec des postes en rapport avec l'analyse ci-dessus :

TABLEAU 1

	En millions \$	<u>1999-2000</u>	<u>2000-</u>
<u>2001</u>			
<u>Budget principal des dépenses</u>			
<u>1999-2000</u>		10 304,5 \$	10 304,5 \$
Aide financière pour les catastrophes (différentiel)	---		64,5
Ajustements économiques	125,3		120,5
Report		37,9	---
Prêt pour l'an 2000	80,0		(44,4)
Qualité de vie (QDV) 150,9		140,8	
Présence des FC au Kosovo 143,7		249,2	
ABACUS (planification d'urgence An 2000)	317,1		---
Divers ajustements techniques nets (15,2)		33,1	
Report de fonds unique	---		(71,4)
Opération TOUCAN (Timor oriental)	31,8		---
 <u>Mise à jour annuelle des niveaux de référence</u>			
Redressement législatif (2000-2001) 36,8			
Rajustement en fonction de l'inflation de 1,5 %			134,5
Coût du programme QDV en invalidité de longue durée (25,4)			
<hr/>			
<u>Budget 2000</u>			

Intégrité des programmes	350,0	400,0
--------------------------	-------	-------

<u>Financement total au 31 mars 2000 (y compris le Budget des dépenses supplémentaire)</u>	11,669,7
---	-----------------

<u>Budget principal des dépenses 2000-2001</u>	11
<u>199,0</u>	

Les chiffres du **Budget fédéral 2000** (9,4 milliards de dollars) prévus pour le MDN ne correspondent pas au montant du **Budget principal des dépenses 2000** (11,2 milliards de dollars, comme le montre le tableau 1). Les personnes qui connaissent bien le système de comptabilité du gouvernement n'en seront pas surprises. L'écart vient d'une série de mesures comptables techniques prises par le ministère des Finances, qui ont pour effet de réduire le montant du budget du MDN bien en deçà du niveau du Budget principal. Le but est d'éviter les répétitions dans la comptabilité du gouvernement canadien, étant donné que ces crédits figurent ailleurs dans les comptes publics. On trouvera ci-dessous quelques-uns des crédits, avec les montants correspondants, qui ne sont pas disponibles pour des programmes de défense :

Redressements au titre des régimes de retraite	1 136 millions
\$	
Assurance-emploi	86 millions \$
Entente d'aide financière pour les catastrophes	441 millions
\$	
Paiements de transfert	179 millions \$

Cela montre que les chiffres du Budget correspondent généralement de façon plus précise au montant que les Forces canadiennes peuvent réellement dépenser pour leur potentiel militaire ou leur état de préparation opérationnel. Il arrive trop souvent que les détracteurs citent les chiffres plus élevés du Budget principal pour essayer de faire croire que les dépenses en matière de défense sont suffisantes.

Le tableau suivant présente un état comparatif des exercices 1999-2000 et 2000-2001 par crédits alloués dans le Budget principal. On trouvera les mêmes données sous forme de graphique à l'[annexe F](#).

TABLEAU 2

En millions \$	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>
<u>Accroissement</u>		

Crédit 1 – Fonctionnement	6 995,3 \$	7 724,1 \$	728,8 \$
Crédit 5 – Capital	2 026,6	2 081,7	55,1
Crédit 10 – Subventions et contributions	553,7	602,8	49,1
Postes législatifs	<u>728,9</u>	<u>790,4</u>	<u>61,5</u>
Total pour le MDN	10 304,5	11 199,0	894,5

L'augmentation apparente de 894 millions de dollars (tableau 2) se trouve nettement réduite du fait que des montants supplémentaires sont affectés au rajustement en fonction de l'inflation et à l'intégrité des programmes (tableau 1 : 134 millions + 400 millions = 534 millions de dollars). Le poste Intégrité des programmes se rapporte à des projets en cours ou sur le point d'être mis en œuvre, tels que celui des hélicoptères de remplacement maritimes, et à des opérations telles que la présence accrue des Forces canadiennes en Bosnie, annoncée dans le Budget 2000 – opérations pour lesquelles les fonds sont réservés d'avance. **Cela veut dire que l'augmentation réelle en argent frais de l'exercice 2000-2001 par rapport à l'exercice 1990-2000 n'est que de 894 millions – 534 millions = 360 millions de dollars.**

Cette réduction prend tout son sens quand on tient compte du fait que le MDN et les Forces canadiennes vivent sur un mode *déficitaire* depuis au moins cinq ans, surtout dans le compte de fonctionnement et le compte de capital. Alors que ce dernier peut être géré au moyen de temporisations ou d'ajournements continuels, l'autre exerce immédiatement d'énormes pressions, à peu près comme celles d'un créancier sur un débiteur qui fait des dépenses au-delà de ses moyens. Il est parfaitement crédible d'estimer le déficit de fonctionnement du MDN à 1,1 milliard de dollars avant le Budget 2000. C'est la raison pour laquelle il n'est pas surprenant que la plus grosse augmentation indiquée au tableau 2 soit allée au Crédit 1.

Il y a un exemple précis qui concerne l'Armée de terre. On estime que la part de cette dernière dans le déficit du MDN est de quelque 300 millions de dollars – avec le remboursement de 175 millions à son compte de capital et un déficit en cours de quelque 125 millions dans son compte de fonctionnement.

En examinant attentivement les données figurant dans le *Guide de planification de la Défense 2001* et le *Rapport sur les plans et les priorités*, on constate que le financement de nombreux projets d'immobilisations reste flou au-delà de l'exercice en cours. C'est parce qu'il faut continuellement réaffecter des fonds d'un projet à l'autre d'année en année pour pouvoir survivre dans un milieu *déficitaire*. En outre, la liste des projets d'immobilisations indiqués n'est qu'une fraction de la liste complète des projets nécessaires pour moderniser les Forces canadiennes selon le concept de la révolution dans les affaires militaires. **C'est en ajoutant les projets non financés du compte de capital au déficit du**

compte de fonctionnement que l'on aboutit rapidement au manque estimatif de 2 milliards de dollars d'argent frais.

Pour finir, il convient de faire observer que même les chiffres du Budget 2000, à savoir 9,4 milliards de dollars, sont à amputer, pour ce qui est de l'argent disponible à des fins militaires, du montant à consacrer par le MDN aux programmes imposés par le gouvernement à tous les ministères – mais qui ne contribuent en rien à améliorer le potentiel des Forces canadiennes. Ces dépenses sont imposées par la loi et elles sont inévitables, mais, en établissant le budget fédéral, les organismes centraux ne tiennent pas compte des fonds que le MDN doit y consacrer.

Devant les effets cumulatifs de ces facteurs, nous sommes amenés à conclure que les fonds attribués au MDN dans le budget fédéral 2000 sont de 2 milliards de dollars en deçà du montant nécessaire pour remettre en état les Forces canadiennes et faire de celles-ci une organisation à la hauteur des engagements du Canada en matière de défense.

La situation actuelle de la défense canadienne : Nous sommes bien loin d'un rétablissement

En analysant les effets du Budget 2000 sur le MDN et les Forces canadiennes, tout ce que l'on peut dire, c'est que l'augmentation accordée assure une certaine stabilité et permet un minimum de planification rationnelle sur les deux à trois années à venir. Elle donnera aussi les moyens de résoudre quelques-uns des problèmes les plus cruciaux, tels que les déficits alarmants des budgets de fonctionnement des trois services, et de commencer à acquérir les premiers articles d'équipement importants, tels que les hélicoptères de remplacement maritimes.

Le Budget 2000 n'a, toutefois, accordé en argent frais que la moitié de ce dont le MDN aurait besoin pour combler toutes les lacunes dans les Forces canadiennes. Le principal effet qui en découle, c'est qu'il faudra encore *modifier les priorités* de l'organisation et du potentiel des FC en prenant ce que l'on appelle des *mesures désespérées* pour éliminer ou réduire d'importantes fonctions et capacités militaires. **L'actuel modèle de Forces canadiennes continue d'être hors de portée, même avec l'argent frais du Budget 2000. Autrement dit, l'efficacité opérationnelle globale des Forces canadiennes restera sur une courbe descendante.**

Au-delà des présents problèmes budgétaires, le MDN et les Forces canadiennes en sont également, actuellement, aux premiers stades d'un processus de mutation rapide et fondamentale pour s'adapter aux facteurs dont nous avons parlé au début de notre étude. À cet égard, on peut dire que le MDN a amélioré, au cours de ces deux dernières années, son cadre de développement des forces, y compris les organisations et la doctrine – tant pour les opérations

interarmées que pour celles d'un seul service. Ce cadre a été présenté dans un certain nombre de documents connexes, dont le plus important était le *Livre blanc sur la Défense de 1994*, qui reste l'expression de la politique gouvernementale approuvée, et la *Stratégie 2020*, qui extrapole cette politique dans l'avenir – et s'efforce de régler les problèmes soulevés par la révolution dans les affaires militaires. Ces deux documents ont une faiblesse en commun, c'est que ni l'un ni l'autre ne prend en compte l'éventualité d'un conflit régional grave (par exemple au Moyen-Orient) dans un avenir prévisible. De ce fait, on a l'impression qu'il s'agit d'une prophétie auto-accomplie, **c.-à-d. que l'analyse de la menace est faite en fonction du potentiel limité des Forces canadiennes.**

Les deux autres documents suivants ont plus d'importance dans l'immédiat : *Partie III du Budget des dépenses du MDN – Rapport sur les plans et les priorités (RPP)* et le *Guide de planification de la Défense 2001 (GPD)*. (Les deux ont été publiés sur le site Web du MDN à www.dnd.ca). Le premier de ces documents a été rédigé en réponse aux directives du Conseil du Trésor et il contient des détails sur les dépenses et les plans ministériels pour une période de quatre ans à partir de l'exercice 1999/2000. Le second est un document interne du MDN, d'une importance particulière parce qu'il évoque la dure réalité financière actuelle. Il donne des directives aux hauts fonctionnaires du MDN sur la manière dont ils doivent dépenser leurs fonds limités au cours des trois exercices à venir – tout en s'efforçant de rester à la hauteur du Livre blanc et de la Stratégie 2020.

C'est dans le GPD 2001 que l'heureuse transition entre le *Livre blanc* et la *Stratégie 2020* est réduite à néant puisque le MDN ne dispose que de 50 p. 100 de l'argent frais nécessaire. On pourrait dire que ce document a pour effet de transformer ce qui devait être une « stratégie » en une simple « vision ». De plus, dans une telle situation, on est obligé de remanier arbitrairement l'ordre de priorité en outrepassant ainsi les directives du *GPD 2001*, ce qui rend ce document peu crédible. À titre d'exemple, disons que la Marine, l'Armée de terre et l'Armée de l'air ont dû emprunter de l'argent sur leur compte de capital ces dernières années pour faire face au déficit croissant de leur compte de fonctionnement. Elles doivent à présent remettre l'argent sur le compte de capital. La seule façon d'y parvenir sans accroître le déficit du compte de fonctionnement consiste à accepter de réduire sensiblement les effectifs – ce qui explique en partie pourquoi les effectifs des Forces canadiennes se sont trouvés réduits à 59 000 (par rapport au chiffre autorisé de 60 000) et pourquoi l'Armée de terre ne peut pas entretenir plus d'un groupement tactique de bataillon de quelques 1 500 membres pour ses opérations d'outre-mer.

En dépit de la feuille de route audacieuse présentée dans la *Stratégie 2020* pour l'avenir, le manque persistant de fonds a eu pour effet d'axer le *Guide de planification de la Défense 2001* principalement sur les engagements existants (p. ex. les opérations de soutien de la paix en Bosnie). Cela veut dire que, quand bien même on moderniserait les futures Forces canadiennes dans un nombre

limité de fonctions opérationnelles, elles n'en resteraient pas moins incapables de mettre sur pied et d'entretenir indéfiniment plus d'un groupement tactique de bataillon d'infanterie équipé d'armes légères pour des opérations de soutien de la paix. On pourrait y ajouter quelques navires et aéronefs pour entériner le concept d'opérations interarmées. L'utilisation généreuse des termes *selon nos moyens*, *choix difficiles* et *faible intensité* dans le document de planification renforce cette interprétation. De plus, en examinant attentivement la liste de ce qui est dans nos moyens et a été réellement financé dans le plan d'immobilisations (les acquisitions d'équipements) des Forces canadiennes, on aboutit également à cette conclusion.

Même avec l'augmentation limitée consentie dans les Budgets 1999 et 2000, la structure existante des Forces canadiennes n'est pas dans nos moyens, ce qui veut dire que le MDN continuera de fonctionner avec un déficit aussi longtemps que le gouvernement n'injectera pas l'argent frais nécessaire à la poursuite des projets de remise en état et ne tiendra pas sérieusement compte des facteurs étudiés ici – tout particulièrement le rôle important que les forces militaires ont joué et joueront sans doute encore pour le maintien de la prospérité économique du Canada et de son influence humanitaire dans ce monde moderne si instable.

PARTIE IV

UTILISATION DU BUDGET DE LA DÉFENSE

L'utilisation du budget du MDN : Il y a avantage à investir dans la défense

Généralités. Comme il a déjà été dit, une grande partie du budget échappe au MDN, car il ne peut s'en servir pour entretenir ou mettre à jour le potentiel militaire dont il a besoin pour assurer sa sécurité nationale. Il faut donc évaluer ce budget en fonction de plusieurs facteurs :

- le total des fonds attribués au MDN en sa qualité de ministère du gouvernement du Canada;
- la fraction de ce total, dont le MDN dispose réellement pour mettre sur pied et entretenir les Forces canadiennes, raison d'être du ministère;
- les dépenses nombreuses et variées que le MDN est contraint de faire dans un vaste éventail de fonctions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada.

Les deux premiers facteurs ont été traités dans la Partie III. Dans la présente section, nous allons examiner le troisième facteur et, par conséquent, les avantages à tirer des dépenses en matière de défense. Nous verrons en gros comment le MDN dépense les 11,2 milliards de dollars de son Budget principal – et pourquoi ces dépenses sont utiles à tous les Canadiens. Pour nous y retrouver plus facilement, nous allons étudier ces dépenses sous trois en-têtes :

- les dépenses nationales
- les dépenses outre-mer
- l'industrie et la recherche-développement de défense

Dans le tableau de l'[annexe G](#), on trouvera réunies les données (des exercices 1998/1999) concernant les deux premiers en-têtes, subdivisés par province. Il est intéressant de noter, tout d'abord, que le MDN dépense 83 p. 100 de ses fonds au Canada et seulement 7,1 p. 100 à l'étranger. Ce ratio fluctue, cependant, dans la mesure où les engagements militaires d'outre-mer s'étendent ou se réduisent. Il convient de faire observer ici aussi que quelque 18 p. 100 du budget sont consacrés à diverses fonctions n'ayant rien à voir avec les opérations militaires, entre autres les cotisations aux régimes de retraite, d'autres prestations et indemnités ainsi que les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

La rubrique *Opérations et maintenance (O&M)* coiffe toutes les dépenses en rapport avec l'entretien des installations, équipements et effectifs. **Elle englobe**

également l'argent dépensé en entraînement opérationnel – activité vitale qui permet d'avoir toujours des forces militaires modernes et complexes prêtes à entreprendre une multitude de missions diverses. Le *capital* comprend toutes les dépenses liées à l'acquisition d'éléments d'actif (principalement des systèmes d'armes et autres équipements militaires) et à la construction et à l'entretien des installations. Les *Subventions et contributions* représentent des paiements tels que la part du Canada dans les budgets de l'OTAN, ainsi que les fonds versés à des organisations telles que les Ligues des cadets, le Centre canadien de maintien de la paix internationale, etc. Elles englobent aussi les transferts en aide mutuelle (aux pays en développement), les projets d'immobilisations provinciaux et municipaux et les paiements effectués au titre des ententes d'aide financière pour les catastrophes.

Il convient de noter une fois de plus qu'un fort pourcentage du budget du MDN est constitué de ce que l'on appelle des fonds *de transfert*, qui ne contribuent pas en soi à l'efficacité des forces militaires. Nous ne voulons pas dire par là que des activités telles que les secours aux sinistrés, les cotisations aux régimes de retraite, le maintien de la qualité de vie et la promotion des droits de la personne sont sans importance, mais que les opérations militaires ainsi que l'équipement et l'entraînement qu'elles exigent pour réussir doivent être en tête de la liste des priorités du MDN. Ce que l'on doit avoir principalement à l'esprit en établissant le budget du MDN, c'est de prévoir suffisamment d'argent pour ces fonctions. Cela ne semble plus être le cas depuis des années.

Ce sont là ce que l'on appelle les *capacités fondamentales* des Forces canadiennes. Si, après s'être acquitté des obligations non militaires, le MDN n'a plus assez d'agent pour les entretenir de façon satisfaisante, c'est qu'il n'a évidemment pas un budget suffisant. C'est d'une importance toute particulière de nos jours à cause du développement rapide et du coût croissant des technologies imposées par la révolution dans les affaires militaires.

Dépenses nationales : Tout gouvernement national doit avoir comme premier impératif la sécurité de ses citoyens. Le principal instrument qui lui permet de s'acquitter de cette responsabilité, ce sont les Forces canadiennes. Celles-ci sont l'*ultima ratio regum* de l'État – le dernier pouvoir de coercition dont il dispose pour imposer sa volonté souveraine, soit unilatéralement, soit, comme il est plus probable, conjointement avec des pays partageant les mêmes idées. Le rôle essentiel des forces militaires réside dans l'*application contrôlée de la force maximale*, sous la *responsabilité illimitée* de l'État.

Les Forces canadiennes sont le plus grand, le plus puissant et le plus flexible instrument dont disposent les Canadiens pour se protéger contre des menaces d'origine diverse, internes ou externes, environnementales ou humaines. Elles maintiennent la souveraineté du deuxième plus grand pays du monde et elles coopèrent avec les forces américaines à la défense de l'Amérique du Nord, ce

qui inclut la détection des armes de destruction massive et la défense contre ces armes, qui pourraient bien constituer la plus grave des menaces militaires ayant survécu à la guerre froide.

Bien que, de nos jours, le Canada risque peu de faire l'objet d'attaques classiques directes, comme nous l'avons dit au début de notre étude, nous voyons apparaître toute une série de nouvelles menaces pour la sécurité et la souveraineté nationales, entre autres le trafic des stupéfiants, l'entrée illégale d'étrangers, les menaces pour l'environnement et le crime organisé. Les Forces canadiennes sont de plus en plus souvent appelées à protéger la population contre ces menaces, en coopération avec d'autres organismes gouvernementaux et services de police. Elles apportent leurs moyens militaires de surveillance et d'interception ainsi que leur matériel.

Elles assurent encore d'autres services nationaux vitaux, à savoir les opérations de recherche et de sauvetage, l'aide au personnel des pénitenciers fédéraux et l'assistance, très importante, portée aux provinces dans les catastrophes naturelles. Parmi celles-ci, il y a eu, récemment, la tempête de verglas en Ontario et au Québec ainsi que les inondations de Winnipeg et de la région du Saguenay.

Les Réserves des Forces canadiennes sont un autre objet important de dépenses internes. Récemment, elles ont absorbé une part disproportionnée des compressions budgétaires imposées au MDN. Dans le Livre blanc sur la Défense de 1994 figure une nouvelle politique concernant les Réserves, à savoir que leur principal rôle est d'assurer le renfort et le soutien des forces opérationnelles déployées selon le concept de la force totale, conjointement avec la Force régulière. Leur second rôle consisterait, comme dans le passé, à être la base de mobilisation des Forces canadiennes pour parer à l'escalade des forces ennemies.

Malgré leurs réductions en effectifs, les Réserves devaient normalement bénéficier d'une amélioration de leur niveau d'entraînement et de leur état de préparation. Il n'en a rien été. Dans un rapport spécial adressé récemment au ministre de la Défense nationale, il est dit que les Réserves, en particulier la Milice de l'Armée canadienne, sont en état de crise. Les effectifs atteignent seulement 60 p. 100 du niveau ordonné par le gouvernement et l'entraînement et l'équipement sont trop faibles. En dépit de cela, les réservistes ont été appelés en plus grand nombre à venir en renfort et en soutien des déploiements opérationnels qui n'ont cessé de se multiplier au cours de ces dix dernières années. À cet égard, on peut dire que les Réserves témoignent aussi du décalage déjà mentionné entre les engagements et les capacités.

On ne saurait surestimer l'importance du rôle à jouer par les Réserves dans le potentiel de défense total du Canada. On peut aussi dire que les dépenses d'entraînement des réservistes et le recours à leurs services ont un effet positif

direct sur les collectivités locales de tout le Canada. En même temps, la révolution dans les affaires militaires a également une incidence sur les Réserves, de sorte que leur entraînement deviendra plus perfectionné et plus onéreux. Enfin, elles sont une force importante pour l'unité nationale.

Elles comptent un élément spécial appelé les Rangers canadiens, composés de plusieurs milliers de personnes, principalement des autochtones, réparties en petits groupes actifs dans le Nord et en d'autres endroits éloignés du Canada. Il s'agit d'un service de surveillance chargé de maintenir la souveraineté nationale et de mettre ses compétences à la disposition d'autres éléments militaires canadiens – par exemple dans les opérations de recherche et de sauvetage.

Le MDN fournit aussi des fonds et d'autres ressources, conjointement avec les ligues civiles, pour les excellents programmes des Cadets de la Marine, de l'Armée de terre et de l'Armée de l'air, qui réunissent quelques 60 000 jeunes Canadiens. Ces programmes, les plus importants et les plus réussis de ce type, permettent de former de bons citoyens et de développer des talents personnels qui donnent confiance en soi.

Les Forces canadiennes sont une pièce maîtresse de la structure nationale. Elles aident à définir le Canada en tant que pays souverain et offrent un éventail de services vitaux à la population.

Dépenses internationales : En ce qui concerne les dépenses faites par le MDN pour des opérations militaires internationales, il est plus difficile de faire comprendre les avantages directs qu'elles présentent pour les Canadiens et, pourtant, ce sont peut-être elles qui ont le plus d'importance à la longue. Dans les premières sections de notre étude, nous avons présenté longuement nos arguments à l'appui de cette affirmation, pour faire ressortir la fonction vitale que représente le maintien de la paix et de la stabilité dans la poursuite des objectifs commerciaux et humanitaires.

Le tableau de l'[annexe H](#) montre quelle est l'étendue de ces engagements d'outre-mer. Il convient de noter également que le nombre de ces missions a augmenté sensiblement (**annexe E**) ces dix dernières années, alors que les Forces canadiennes étaient soumises à un traitement radical de réduction de leurs capacités (effectifs militaires ramenés de 87 000 à 59 000 et budget amputé de quelque 23 p. 100, soit environ 30 p. 100 en pouvoir d'achat). Selon les estimations actuelles, les besoins en forces armées prêtes à intervenir dans les zones qui connaissent des guerres, des conflits et d'autres formes de souffrances humaines vont sans doute augmenter dans un avenir immédiat.

La tendance à réduire les moyens de défense canadiens va donc à contre-courant de ces nouveaux besoins en forces armées dans un nombre croissant d'engagements. Des prévisions ont été faites récemment dans ce sens par le secrétaire général de l'ONU, ainsi que dans les recommandations du nouveau

Rapport sur les opérations de paix des Nations Unies que l'on appelle le *Rapport Brahimi*. Dans les unes et les autres, il y a un appel pressant à la mise sur pied de forces armées *robustes* pour *faire appliquer* les accords de paix chaque fois que c'est nécessaire.

Les engagements militaires d'outre-mer visent avant tout à obliger des agresseurs à mettre fin à leurs attaques ou à faire marche arrière, ce qui permet d'instaurer la paix et la stabilité, indispensables à l'humanité pour progresser. À son tour, la stabilité internationale stimule le commerce international et la prospérité dans le monde. Le Canada, grande nation commerçante, tire, plus que la plupart des autres pays, profit d'un tel contexte – de son propre chef et aussi du fait que la prospérité des États-Unis dépend du commerce et du libre accès à des ressources d'outre-mer telles que le pétrole; et plus les États-Unis seront prospères, plus le Canada le sera aussi. Les Forces canadiennes sont également le cadre dans lequel peuvent être mis en œuvre toutes sortes de programmes d'aide humanitaire.

À l'extrémité supérieure du champ d'action, les Forces canadiennes ont récemment participé à des opérations de guerre – dans le golfe Persique et au Kosovo. À l'extrémité inférieure, elles continuent de fournir quelques soldats pour un petit nombre d'opérations de maintien de la paix classiques, préservées jusqu'ici mais appelées à être rapidement éclipsées par les nouvelles et dures réalités des affaires internationales de sécurité.

Actuellement, les plus importantes contributions canadiennes outre-mer ont lieu dans la fourchette moyenne des opérations militaires, dont le terme collectif est *opérations hors guerre (OHG)*. Pour être plus précis, disons que ce sont des *opérations d'imposition de la paix*, qui exigent des forces armées aptes au combat pour déployer, si besoin est, la puissance militaire dure. Entre autres exemples, on peut citer les opérations de l'OTAN en Bosnie et au Kosovo. Dans ce dernier cas, le contingent canadien était équipé de chars de bataille Léopard.

Il est souvent difficile de montrer comment des opérations militaires d'outre-mer, telles que celles des Balkans, améliorent le bien-être et la prospérité de chaque Canadien. Pour l'expliquer, il faut d'abord bien savoir ce qui est en jeu dans ces régions. Par exemple, pour les opérations de l'ONU et de l'OTAN en Croatie, en Bosnie et au Kosovo, on a donné comme justifications des objectifs humanitaires. Cet argument était valable et le public s'est montré largement en faveur d'une intervention militaire. Mais, en dessous de cela, il y avait aussi d'importants objectifs stratégiques, c'est-à-dire le maintien de la stabilité dans les Balkans pour continuer d'assurer la sécurité de l'Europe. Les Balkans ont, de tout temps, été une zone de vacuité pour la sécurité européenne et c'est encore plus le cas maintenant en raison de la persistance d'intérêts russes et de l'assurance de la population musulmane. Celle-ci a le pouvoir d'influer sur les événements dans les régions explosives du Moyen-Orient et du Transcaucase, ce qui pourrait être un danger pour les approvisionnements cruciaux en pétrole.

On pourrait dire quasiment la même chose pour illustrer les raisons pragmatiques qu'a eues le Canada de contribuer aux opérations d'imposition de la paix de la coalition dirigée par l'Australie au Timor oriental. Dans ce cas, les objectifs stratégiques étaient préserver la stabilité dans la région, y compris l'accès au pétrole indonésien, de limiter l'influence chinoise, et ainsi de suite. Comme dans les Balkans, ces objectifs ont été poursuivis conjointement avec des buts humanitaires.

Enfin, il est révélateur que les contributions canadiennes aux opérations internationales accusent une baisse régulière depuis le milieu des années 1990. Le virage symbolique a été pris lorsque le Canada a retiré de l'Europe OTAN sa brigade de l'Armée de terre et ses escadrons aériens. Bien qu'il ait en partie compensé ces retraits par des contributions plus importantes aux opérations de soutien de la paix, en culminant avec des effectifs de plus de 4 000 membres en 1995 et en 1999, il n'a pu maintenir ses engagements à ce niveau à cause du manque de fonds et de la réduction simultanée du personnel des Forces canadiennes. Plus récemment, il a aussi dû ramener sa contribution dans les Balkans de deux groupements tactiques de bataillon à un seul. Au Timor oriental, il n'a envoyé qu'une force symbolique de quelques centaines de soldats, soutenus par un navire ravitailleur et deux avions de transport aérien – et il a déjà retiré son contingent au bout de six mois.

Les soldats canadiens actuellement déployés outre-mer sont au nombre de 2 400 environ et leurs effectifs resteront probablement les mêmes un certain temps. Le Canada est un pays riche et il est membre du Groupe des sept principaux pays industrialisés. Il aurait les moyens de déployer outre-mer et d'entretenir indéfiniment une force opérationnelle interarmées (avec des éléments maritimes, terrestres, aériens et logistiques) de quelques 8 000 personnes, constituée autour d'un groupe-brigade de l'Armée de terre.

Les contributions militaires canadiennes aux opérations d'outre-mer sont utiles de multiples façons. Elles permettent de maintenir et de renforcer la paix et la stabilité internationales, ce qui assure au Canada des relations commerciales vitales. De plus, elles améliorent sa réputation d'allié utile, disposé à prendre sa part des responsabilités internationales, y compris celles ayant trait aux objectifs humanitaires et de sécurité humaine.

Industrie et recherche-développement de défense : L'industrie de défense canadienne est un atout national. Elle contribue directement à la sécurité nationale et, grâce au soutien qu'elle apporte aux Forces canadiennes, elle est un instrument de politique aussi bien intérieure qu'internationale. En même temps, elle apporte une contribution très importante à l'économie canadienne avec plus de 44 000 emplois, principalement dans le secteur de la haute technologie, dont plus de 16 000 emplois liés aux exportations. Le budget du

MDN, surtout dans la catégorie Capital, contribue largement au maintien et au soutien de ce secteur de l'économie canadienne.

L'industrie de défense s'est, elle aussi, trouvée affaiblie à cause des compressions du budget de la défense de ces dix dernières années, ce qui a eu d'inévitables conséquences négatives sur les intérêts nationaux, entre autres des incidences directes sur le pays avec la disparition d'emplois, et indirectes outre-mer avec la détérioration de la sécurité canadienne du fait de l'érosion de l'infrastructure industrielle de la défense.

L'Association de l'industrie de la défense du Canada (AIDC) procède tous les deux ans à des études sur le secteur industriel de la défense et son impact sur l'économie. Dans la première, faite en 1997, elle a constaté que 1 500 sociétés tiraient des revenus de 100 000 dollars ou plus des marchés de la défense du Canada, des États-Unis et du reste du monde. Elle a dénombré plus de 50 000 emplois produits ou maintenus par ces revenus du domaine de la défense.

L'étude de 1999 présente une mise à jour fondée sur des données de 1998 et elle analyse les changements intervenus depuis la première version. Les résultats montrent qu'entre 1996 et 1998, le nombre de sociétés vendant leurs produits sur le marché de la défense a baissé de plus de 11 p. 100. Les revenus tirés du marché canadien de la défense ont diminué de 14,6 p. 100, conséquence de la baisse du budget canadien des acquisitions pour la défense et du retard mis à approuver de grands projets d'immobilisations. Cependant, dans le même laps de temps, les sociétés canadiennes ont, en fait, augmenté leurs revenus d'exportation, mais pas suffisamment pour compenser le recul subis. Dans l'ensemble, l'industrie canadienne de défense a enregistré une perte de près de 12 p. 100 au niveau de l'emploi. La majorité de ces emplois perdus exigeaient des compétences dans la haute technologie. Il n'y a pas de doute que la plupart des intéressés ont cherché et trouvé un emploi dans d'autres industries de pointe du Canada ou des États-Unis. On n'échappe pas pour autant au fait que l'amenuisement du potentiel de l'industrie de défense canadienne ait des effets négatifs sur la sécurité et la souveraineté nationales.

On trouvera à l'[annexe J](#) plusieurs tableaux illustrant les données relatives à l'industrie de défense du Canada et les changements notés ci-dessus.

Un autre facteur qui a eu des répercussions sur le secteur de l'industrie de défense a été l'obligation, pour les ministères fédéraux, d'adopter le programme dit de Diversification des modes de prestation des services (DMPS). Cela veut dire que l'on doit passer maintenant des contrats à l'extérieur pour de nombreuses activités confiées jusque là à des fonctionnaires et des militaires sur place. Il peut s'agir aussi bien de la fourniture de services de base ou d'installation que du recours croissant à l'industrie pour la maintenance de

l'équipement et pour certains cours de formation spécialisée tels que ceux destinés aux pilotes.

Ces activités ont eu pour effet d'ouvrir de nouveaux débouchés aux sociétés canadiennes sur le marché de la défense, tout en offrant la possibilité au MDN d'obtenir de meilleurs services à des coûts réduits. Une telle politique aurait normalement dû accroître les niveaux de revenu et d'emploi de l'industrie canadienne, mais ses effets ont été plus que contrebalancés par les compressions du budget de la défense, les réductions des opérations et des achats de maintenance ainsi que les retards dans l'approbation des projets d'immobilisations prévus. Le solde de l'opération, c'est que le MDN a beau compter davantage sur l'économie canadienne pour satisfaire ses besoins, il offre en fait moins de débouchés. Bien que ses budgets aient progressivement augmenté ces deux dernières années, l'effet positif sur l'industrie de défense sera faible. Il ne se fera pas non ressentir rapidement du fait que l'argent disponible sera consacré à des projets d'immobilisations déjà approuvés et servira à compenser les déficits dans les opérations et les activités de formation des FC.

Le financement disponible pour les immobilisations a baissé ces dernières années et atteint le creux de la vague avec 1,7 milliard de dollars dans le Budget principal des dépenses de l'exercice 1998/1999. Cette baisse venait de ce que le compte de capital ait été utilisé comme source de fonds pour répondre à d'autres priorités critiques du compte de fonctionnement, y compris les hausses consenties aux militaires pour s'aligner sur les taux salariaux de la fonction publique. Cette pratique s'est poursuivie durant l'exercice 1999/2000 jusqu'à ce que le Budget des dépenses supplémentaire ait autorisé les réinvestissements nécessaires dans le capital. Comme le MDN commence à noter un accroissement modéré dans sa base de financement, il pourra combler certaines priorités pressantes en remettant dans ces comptes quelques-uns des fonds qu'il en avait retirés ces dernières années.

Depuis plus de cinquante ans, le MDN et les Forces canadiennes sont une importante source de recherche-développement (R.-D.) au Canada. Chaque année, le MDN investit quelque 170 millions de dollars dans la R.-D., ce qui représente 5 p. 100 du financement total que le gouvernement fédéral y consacre. Une portion de 85 p. 100 est dépensée au Canada. Le MDN emploie également près d'un millier de scientifiques, ingénieurs et techniciens canadiens, ce qui fait de lui l'un des plus gros producteurs de brevets d'invention du pays et l'un des leaders mondiaux des sciences et des innovations en matière de défense.

Ces dernières années, les chercheurs du MDN ont fait équipe avec leurs homologues du secteur privé pour mettre au point des solutions d'avant-garde à des problèmes intéressant non seulement la défense mais le public canadien au

complet. Ensemble, ils contribuent à édifier l'infrastructure du savoir et de l'information du XXI^e siècle.

Récemment, les partenariats stratégiques avec l'industrie canadienne ont connu une expansion. Il y a, par exemple, le Programme de recherche industrielle pour la défense qui stimule la recherche en fournissant jusqu'à 50 p. 100 des fonds dont une société pourrait avoir besoin pour entreprendre des projets d'ordre militaire. La R.-D. de défense a noué des liens avec de nombreux partenaires du secteur privé, qui vont au-delà des simples produits de défense et ont même des retombées technologiques sur des produits du commerce. La collaboration avec le secteur privé permet au MDN de profiter des rapides progrès technologiques sur les marchés commerciaux. L'inverse est également vrai : les industries civiles profitent souvent de la R.-D. entreprise par le MDN.

Les fonds attribués au MDN servent à financer, tant dans le pays qu'à l'étranger, un vaste éventail d'activités et de fonctions, depuis l'établissement et le maintien de la souveraineté nationale et les prestations de services directs aux Canadiens dans le pays jusqu'à la poursuite d'objectifs liés à la stabilité et aux causes humanitaires outre-mer avec tous les avantages indirects qui en découlent. Finalement, le but est le même : servir les intérêts nationaux canadiens et contribuer à la sécurité et à la prospérité des Canadiens.

PARTIE V

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

Les constatations : Il y a un lien entre la stabilité et la prospérité

Cette étude ouvre une série de pistes de réflexion dans les registres suivants :

- Les soulèvements sociaux et les progrès technologiques mettent la sécurité nationale en danger parce qu'ils contribuent à l'instabilité.
- Il y a un lien entre la stabilité internationale et la prospérité du Canada.
- Le commerce international apporte la prospérité et il est tributaire de la stabilité.
- Pour résoudre les crises humanitaires, on a également besoin de stabilité.
- Des forces armées crédibles sont un important gage de stabilité internationale et elles contribuent, par conséquent, à la prospérité nationale et à la réalisation d'objectifs humanitaires.

Les autres constatations sont, entre autres, les suivantes :

- La sécurité et le bien-être du Canada sont étroitement associés à ceux des États-Unis du fait que 85 p. 100 du commerce canadien se fait avec eux.
- Il est profitable au Canada de soutenir les initiatives prises par les États-Unis pour assurer et maintenir la stabilité internationale et atteindre les objectifs humanitaires.
- Il est également important que le Canada soutienne les initiatives prises en matière de sécurité sous les auspices de l'ONU et d'organisations régionales telles que l'OTAN.
- Les Forces canadiennes sont le principal instrument permettant au Canada de contribuer à la sécurité internationale.
- Le budget du MDN est l'élément clé de l'efficacité des forces armées et il a, par conséquent, un lien direct avec la stabilité internationale et le bien-être et la prospérité nationales.
- Ces dix dernières années, le budget du MDN a diminué régulièrement et, même avec les récentes augmentations, il y manque encore quelque

2 milliards pour permettre la mise en œuvre de l'actuelle politique de défense.

- En outre, il y a dans le budget un gros pourcentage d'argent qui ne peut être dépensé pour mettre sur pied et entretenir des forces armées aptes au combat.
- Autrement dit, l'efficacité opérationnelle globale des Forces canadiennes, tant de la Force régulière que des Réserves, restera sur une courbe descendante, au détriment du bien-être des Canadiens.
- Un pays riche comme le Canada peut offrir une qualité de vie élevée à ses citoyens tout en s'acquittant de ses obligations dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales.
- Les Forces canadiennes, tant la Force régulière que les Réserves, sont une pièce maîtresse de la structure nationale.
- Avec les excédents budgétaires que le gouvernement fédéral produit actuellement, il aura moins de mal à continuer de remettre en état le MDN et les Forces canadiennes grâce à de plus gros investissements dans la défense. Le montant supplémentaire nécessaire pour arrêter le déclin des forces armées est estimé à 2 milliards de dollars.

Les conclusions : De l'argent dépensé pour la bonne cause

Le tournant décisif que prennent actuellement les affaires mondiales contraint le Canada à changer et à améliorer ses politiques économiques et de défense. Le pays a atteint un nouveau degré de maturité et de responsabilité, symbolisé par son appartenance au Groupe des sept pays les plus industrialisés et avancés. L'une des obligations découlant de ce statut est d'entretenir des forces armées crédibles et d'avoir la volonté nationale de les utiliser pour atteindre des buts nationaux et communs. Les pays qui esquivent leurs obligations à cet égard peuvent s'attendre à perdre de leur influence et à subir des traitements désavantageux dans le domaine international.

Depuis sept ans, le Canada figure en tête de la liste, établie par l'ONU, des pays où il fait le mieux vivre. Mais ce statut attrayant lui a été attribué sans tenir compte du fait que sa prospérité repose sur une base fragile. Le pays a accumulé l'une des dettes les plus élevées du monde, sa monnaie est faible et son commerce est trop tributaire des États-Unis. Cette situation est préoccupante, car elle signifie que la prospérité des États-Unis a un impact direct sur celle du Canada. À leur tour, les États-Unis dépendent énormément de l'ordre international et de sa stabilité pour entretenir eux-mêmes de saines relations commerciales et avoir accès à des ressources vitales, dont le pétrole figure en tête de liste. Pour dire les choses simplement, si les États-Unis vont

bien, le Canada va bien aussi. À deux reprises déjà, ces dernières années, le ralentissement économique des États-Unis a engendré une grave récession au Canada. Si notre pays doit subir, en plus, les aléas financiers mondiaux, il pourrait bien voir sa prospérité se dégrader sérieusement à mesure que le remboursement de sa dette absorbera une plus grande part de son assiette fiscale et que le marché de ses produits se rétrécira.

Le monde, déjà bien engagé dans le tournant décisif amorcé à la fin de la guerre froide, continue de faire face à de violents désordres et conflits. Même maintenant, les buts stratégiques des grandes puissances refont surface comme menaces possibles dans des régions telles que le Moyen-Orient élargi, l'Asie du Sud et l'Extrême-Orient. Parallèlement à ces menaces, il y en a d'autres qui pèsent sur la paix et la stabilité, à savoir les désordres internes des nombreux pays en train de se libérer du monde bipolaire qui a régné entre 1945 et 1989. En outre, on voit poindre quantité de nouvelles menaces en rapport avec des facteurs tels que la raréfaction des ressources, le surpeuplement, le trafic de drogues et la criminalité. Il y a aussi les effets de la haute technologie, concrétisés dans ce que l'on a appelé la *révolution dans les affaires militaires*, qui présentent leur propre série de problèmes sur le plan de la sécurité nationale. Enfin, il ne faut pas oublier la très inquiétante prolifération des armes de destruction massive.

Pendant les deux décennies qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale, le Canada a occupé une position de tête bien méritée parmi les pays occidentaux développés. Il a acquis ce statut grâce aux contributions exceptionnelles qu'il a apportées à l'effort de guerre et il a pu le conserver en continuant de collaborer substantiellement à la défense collective, ce qui a eu pour résultat de contenir les aspirations soviétiques et de contribuer à la stabilité internationale. En même temps, il a vu sa situation économique s'épanouir dans une ère de croissance sans précédent qui a profité à tous ses citoyens.

Ces trente dernières années, la réputation extraordinaire acquise par le Canada pour ses contributions militaires s'est ternie à cause de la dégradation de ses forces armées. Cela a partiellement contribué à détériorer parallèlement la souveraineté nationale et la santé financière du pays. Le budget fédéral 2000 a permis quelques espoirs quant à un possible rétablissement. Mais l'amélioration se produira seulement quand le gouvernement canadien aura décidé de remédier à la situation après avoir compris que l'amenuisement des Forces canadiennes a un effet négatif sur le bien-être et la prospérité du Canada en empêchant celui-ci de soutenir la paix et la sécurité internationale et de mériter la confiance des alliés et des amis – le tout dans le domaine crucial du commerce international.

De nos jours, nous pouvons dire que le Canada a atteint un niveau de prospérité relativement élevé et en hausse. Mais cette prospérité pourrait être subitement compromise par toutes sortes de facteurs nationaux ou étrangers, depuis les

catastrophes naturelles jusqu'aux conflits graves menaçant le commerce en passant par les menaces pesant sur les ressources naturelles telles que le pétrole. Pour éviter ces dangers et être capable d'affronter efficacement de telles situations, il est nécessaire d'investir dans la défense du Canada et dans les Forces canadiennes. Le Canada, qui est un pays riche, peut se permettre de faire plus qu'il n'en fait actuellement pour renforcer son propre bien-être et celui d'autres pays moins privilégiés dans le monde.

Les Forces canadiennes, tant la Force régulière que les Réserves, sont une pièce maîtresse de la structure nationale. Les Forces canadiennes aident le Canada à se définir en tant que pays souverain et elles offrent toute une série d'avantages vitaux à sa population. Ceci étant et vu les excédents budgétaires accumulés, le gouvernement canadien pourrait et devrait accorder un montant supplémentaire de 2 milliards de dollars au MDN sans que ce soit au détriment d'autres programmes sociaux. ANNEXE A

DONNÉES ÉCONOMIQUES – CANADA

Sources : DGI, The World Competitiveness Yearbook 2000		
L'OCDE en chiffres, édition 2000 et L'observateur économique canadien, juillet 2000		
Budget 2000, ministère des Finances		
Industrie Canada		
PIB	997,0 G \$	1999
PIB par habitant	20 890 \$ US	1999
PIB par habitant (PPA)	23 583 \$ US	1998
Croissance du PIB	3,7 %	1999
Chômage	6,6 %	Juin 2000
Dette totale (féd.)	576,8 G \$	1999
En tant que % du PIB	64,40 %	1999
Dépenses du gouv. en tant que % du PIB	27,0	1999
Impôts en tant que % du PIB	36,8	1997
Sources :		
Impôt sur le revenu des particuliers	46,6	1999
Impôt sur le revenu des	13,9	1999

sociétés		
Taxes sur les produits et services	24,4	1997
Compétitivité mondiale	11 ^e mondial	2000
Importations	326,7 G \$	1999
Exportations	360,6 G \$	1999
En tant que % du PIB	37,31 %	1999
Balance commerciale	33,9 G \$	1999
PIB par secteur		
Agriculture	2,9 %	1996
Industrie	33,0 %	1998
Services	64,0 %	1998
Appr. en énergie primaire	234,33 Mteo	1996
Production	365,67 Mteo	1998

ANNEXE A

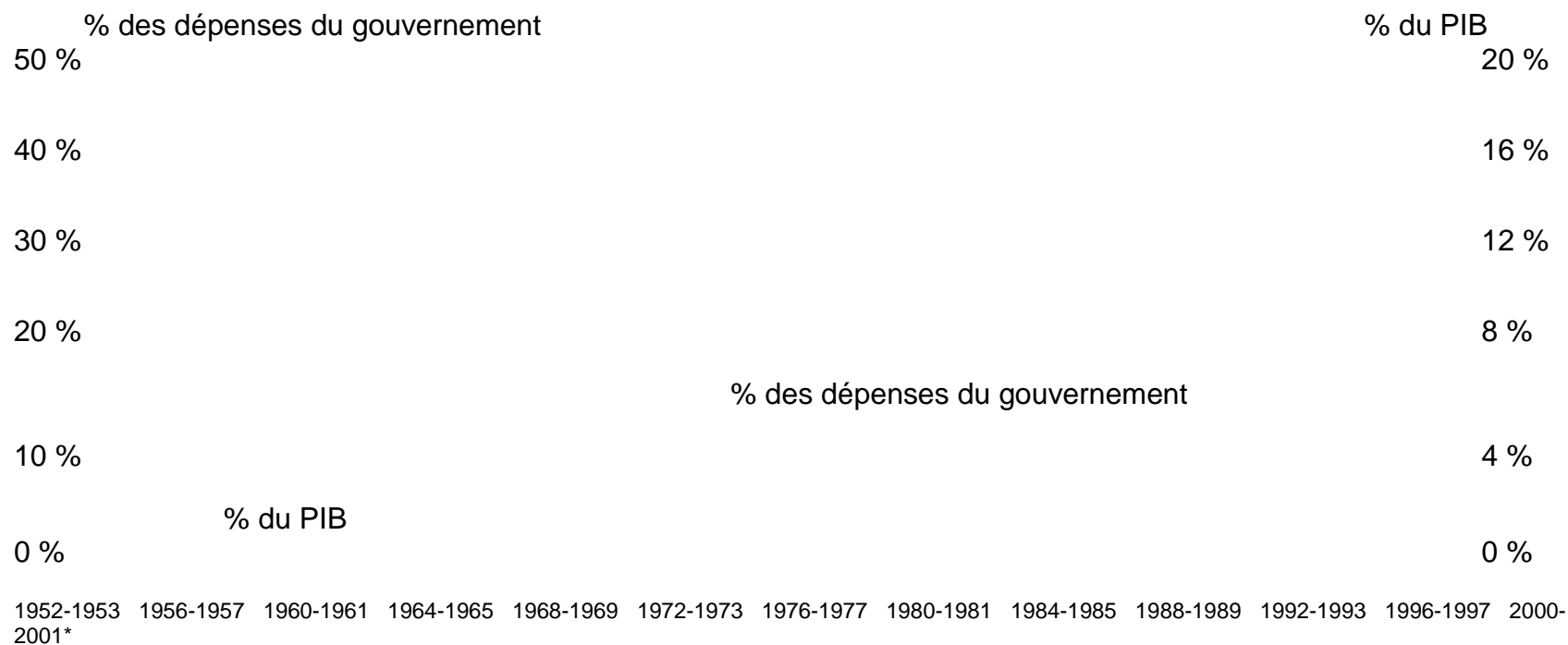
DONNÉES ÉCONOMIQUES – CANADA

Consommation	182,54 Mteo	1998
Main-d'œuvre totale	15 930 000	1999
Recherche – Développement		
Dépenses en tant que % du PIB	1,61 %	1998
Dépenses par habitant (PPA)	309,0 \$ US	1998
Financée par le gouvernement	31,9 %	1998
Financée par l'industrie	49,4 %	1998
Chercheurs /10 000 travailleurs	54	1996
Aide étrangère en tant que % du PIB	0,28	99 PNB
Soins de santé		
En tant que % du PIB	9,1	1997
Par habitant (PPA)	2 171 \$ US	1997
Éducation en tant que % du PIB	6,6	1997

* Mteo = millions de tonnes d'équivalent pétrole

ANNEXE B

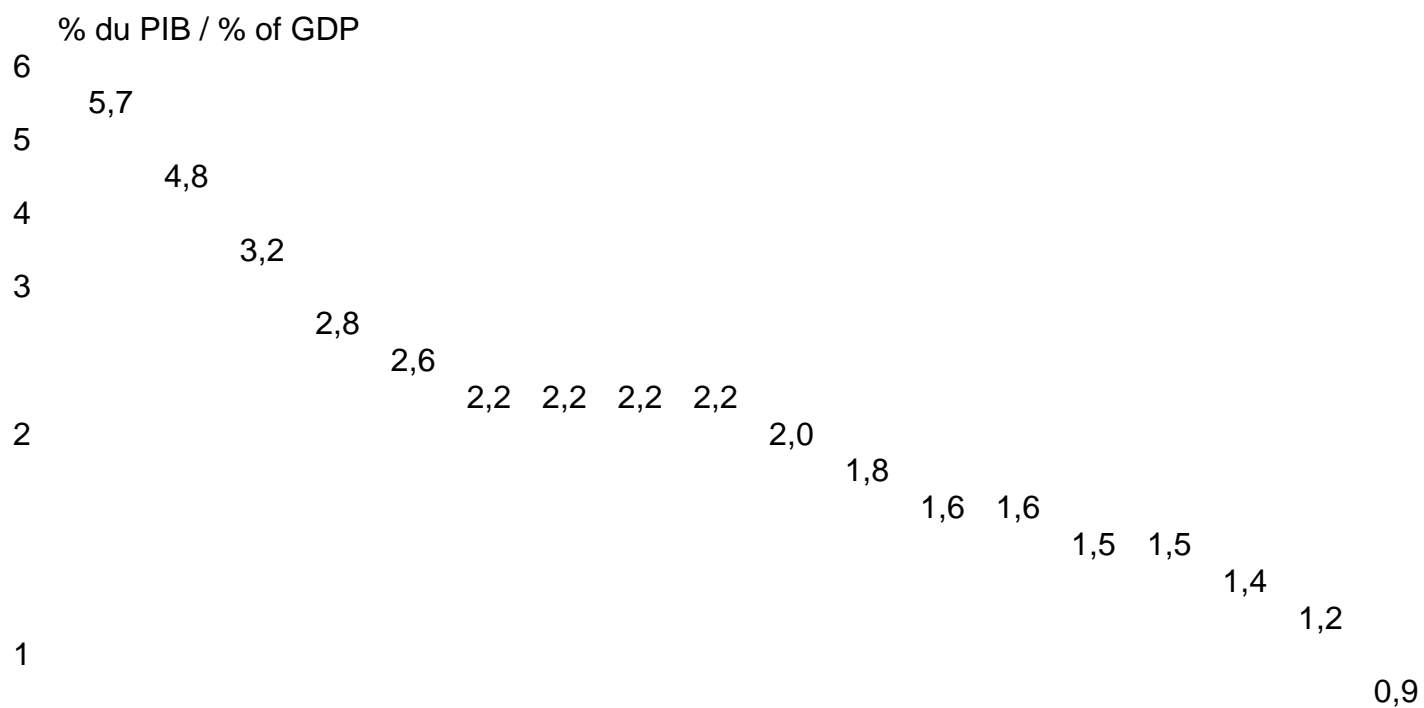
**ÉVOLUTION DES DÉPENSES
DE DÉFENSE**



* Estimation

DÉPENSES DE DÉFENSE DE L'OTAN EN POURCENTAGE DU PIB /
NATO DEFENCE EXPENDITURES AS A PERCENTAGE OF GDP

ESTIMATIONS POUR 1999/1999 ESTIMATES



TUR/TUR. GRÈ/GRE. É.-U./USA FRA/FRA. R.-U./UK POR/POR. NOR/NOR. TCH/CZE POL/POL. ITA/ITA. P.-B./NET. DAN/DEN. HON/HUN. BEL/BEL. ALL/GER. ESP/SPA. CAN/CAN. LUX/LUX.

SOURCE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OTAN M-DPC-2(1989)152
SOURCE: NATO PRESS RELEASE M-DPC-2(1989)152

**PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) EN PERSPECTIVE
ESTIMATIONS POUR 2000 – 2001**

1 000 750 500 250 0	P I B PIB	997 milliards \$ 880 milliards \$ Local Provincial Fédéral 158,0 milliards \$ Dettes totales gouvernement fédéral	1,1 % du PIB 6 % des dépenses fédérales 11,2 milliards \$ Dépenses du Défense
---	----------------------------	---	---

Source : Budget fédéral 2000

**DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
2000-2001 – COMPOSITION EN MILLIARDS DE DOLLARS**

TRANSFERTS À DES PERSONNES 36,0 MILLIARDS \$
22,7 %

AUTRES TRANSFERTS / SUBVENTIONS 17,5 MILLIARDS \$
?? %

OPÉRATIONS DU GOUVERNEMENT 24,3 MILLIARDS \$
?? %

AIDE INTERNATIONALE 2,1 MILLIARDS \$
1,3 %

DÉFENSE 9,4 MILLIARDS \$
?? %

SOCIÉTÉS D'ÉTAT 4,1 MILLIARDS \$
2,6 %

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE 42,0 MILLIARDS \$
26,6 %

TRANSFERTS AUX GOUVERNEMENTS 22,6 MILLIARDS \$
?? %

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

2000-2001 EN MILLIARDS \$ (CDN)

180

160

Frais de la dette

140

120

100

Transferts à des personnes,
des gouvernements et des
entreprises et
sociétés d'État

80

60

40

20

0

TOTAL

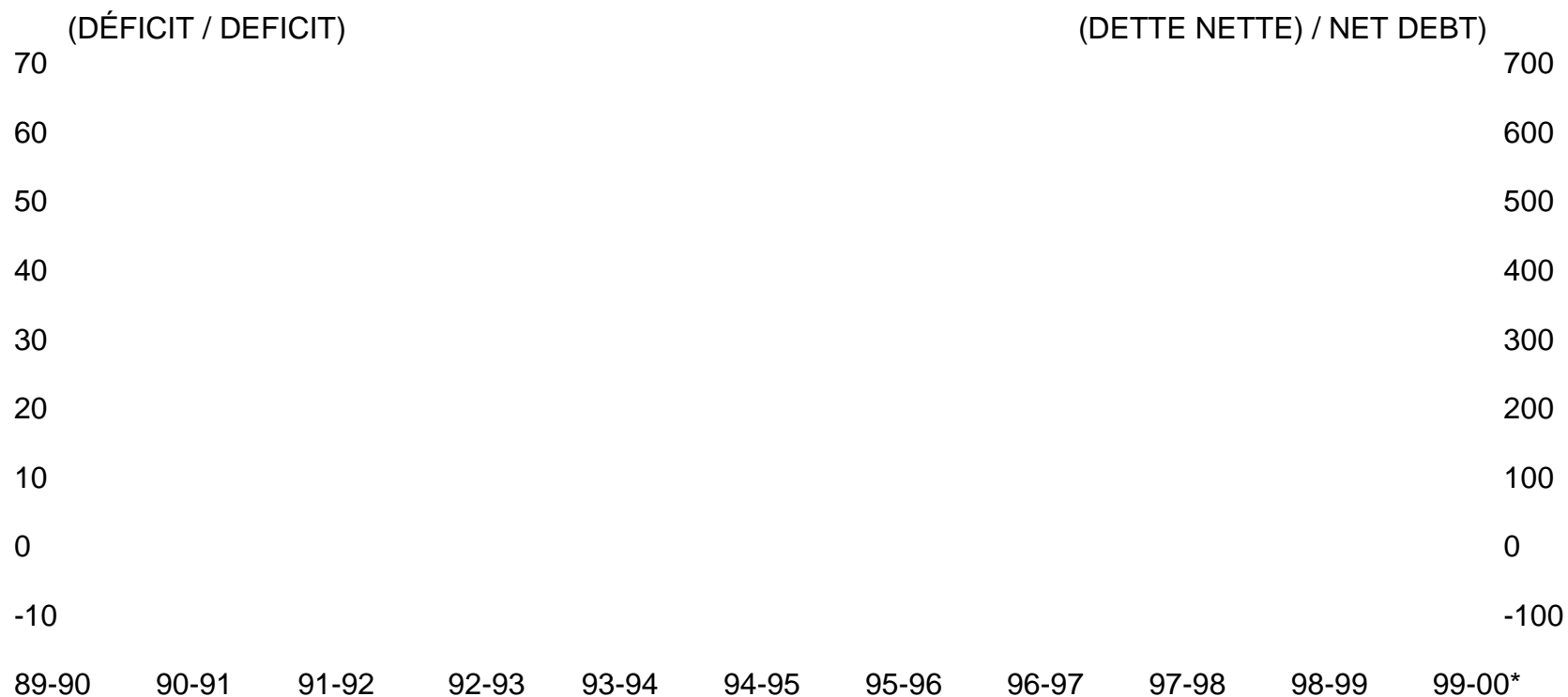
PROGRAMME

OPÉRATIONS

DÉFENSE

**ÉVOLUTION DU DÉFICIT ANNUEL ET DE LA DETTE PUBLIQUE NETTE DU
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL /
TREND IN ANNUAL FEDERAL DEFICIT AND NET PUBLIC DEBT**

MILLIARDS DE \$ / \$ BILLIONS



* ESTIMATE includes contingency reserve /

SOURCE : LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU MIN. DES FINANCES, 2 NOVEMBRE 1999.
SOURCE: DEPT. OF FINANCE'S 2 NOVEMBER ECONOMIC AND FISCAL UPDATE

L'ESTIMATION comprend une
réserve pour éventualités

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET HUMANITAIRES
Exercice 1987-1988/Exercice 1999-2000

Ex. 1987-1988

Ex. 1999-2000

1 457 millions \$

24

4 397

5

974

49 millions \$

DIFFÉRENTIEL
420 millions \$

N^{bre} DE MISSIONS PERSONNEL

COÛT

DÉPENSES DE DÉFENSE
Estimations pour 2000-2001 (11,2 milliards \$)

OPÉRATIONS ET MAINTENANCE 3,5 milliards \$
31 %

CAPITAL 2,1 milliards \$
??

DÉPENSES STATUTAIRES, SUBVENTIONS ET
CONTRIBUTIONS 1,4 milliard \$
12 %

PERSONNEL CIVIL 0,8 milliard \$
7 %

PERSONNEL MILITAIRE 3,5 milliards \$
30 %

PERSONNEL TOTAL 4,3 milliards \$
37 %

ANNEXE G

Ministère de la Défense nationale
Sommaire provincial
Dépenses estimatives, exercice 1998-1999

	% de la population	DONNÉES SUR LE PERSONNEL			Personnel Recettes brutes M \$	O & M M \$	Capital M \$	Subv. & contr. M \$	Dépenses totales			MDN au total en \$ par personne	Re
		Force régulière	Pers. civil	Réserves					M \$	% du total	% pour le Canada seulement		
Ontario	37,8 %	17 586	6 427	9 858	1 157	1 411	976	237	3 781	35,6 %	42,9 %	327	(
Québec	24,1 %	10 397	4 033	7 699	664	986	240	108	1 998	18,8 %	22,7 %	271	(
Nouvelle-Écosse	3,1 %	9 738	3 256	2 594	585	216	56	5	883	8,3 %	10,0 %	939	
Alberta	9,7 %	7 361	2 058	2 472	399	250	113	12	774	7,3 %	8,8 %	261	(
Colombie-Britannique	13,2 %	5 383	1 619	2 854	323	146	32	2	504	4,7 %	5,7 %	125	
Manitoba	3,7 %	3 096	998	1 227	185	59	65	39	346	3,3 %	3,9 %	304	(
Nouveau-Brunswick	2,5 %	3 488	811	1 239	183	60	43	1	287	2,7 %	3,3 %	380	
Terre-Neuve et Labrador	1,8 %	649	273	1 035	46	71	5		122	1,2 %	1,4 %	226	(
Saskatchewan	3,4 %	986	301	898	59	16	1	3	79	0,7 %	0,9 %	77	
Territoires du Nord-Ouest	0,2 %	59	10	17	3	18			22	0,2 %	0,2 %	317	
Ile-du-Prince-Édouard	0,5 %	52	8	336	6	1			8	0,1 %	0,1 %	55	
Yukon	0,1 %	31	12	1	2	1			4	0,1 %	0,0 %	116	
Total Canada	100,0 %	58 826	19 806	30 230	3 612	3 612	3 256	409	8 809	81,0 %	100,0 %	283	(
Plus													
À l'extérieur du Canada		1 087			64	352	224	110	750	7,1 %			(
Cotisations aux régimes de retraite					570				570	5,4 %			
Autres prestations et indemnités					336				336	3,2 %			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés					153				153	1,4 %			
Dépenses totales du MDN		59 913	19 806	30 230	4 736	3 608	1 756	519	10 619	100,0 %			(

ANNEXE G

Partie 4.1 – Détails sur les paiements de transfert par gamme de services

Contributions par gamme de services

	Prévues 1999-2000	Planifiées 2000- 2001	Planifiées 2001- 2002	Planifiées 2002- 2003
Opérations interarmées et protection civile				
Contributions aux provinces et municipalités, conformément à la Loi sur la protection civile	4 672 100	4 672	4 734	4 794
Partenaires de la protection civile	100 000	100	100	100
Société royale du Canada pour la décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles	45 000	-	-	-
Contributions aux provinces pour l'aide liée aux catastrophes naturelles	326 500	-	-	-
Contribution à l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites	000	441 000	-	-
Contribution à l'Association civile de recherche et sauvetage aériens	215 000	215 000	215 000	215 000
Financement de la fonction				
Personnel				
(S) Paiements en vertu des Parties I-IV de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense (L.R.C. D-3)	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
(S) Paiements en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires (L.R.C. 43-2 ^e suppl.)	13 500 000	13 500 000	14 000 000	14 500 000
Appui matériel, soutien de l'infrastructure et de l'environnement				
Contributions aux provinces et municipalités pour des projets d'aide économique	-	4 650	4 650	4 650
Gouvernement régional Kativik	700 000	000	000	000
Administration du ministère et des Forces				
Budgets militaires et organismes OTAN	105 698	95 385	91 535	92 560
	250	000	000	000

Infrastructure OTAN (dépenses d'immobilisations)	34 100 000 4 450 000	34 500 000	35 900 000	37 800 000
Aide mutuelle		3 246	2 471	1 133
QG du corps de réaction rapide du commandement allié de l'OTAN	135 500 54 250	000	500	000
État major aérien de la Force d'intervention		132 000	155 000	160 000
	<u>144 438</u> <u>000</u>	<u>52 000</u>	<u>54 000</u>	<u>54 000</u>
Sous-total OTAN		<u>133 315</u>	<u>130 115</u>	<u>131 707</u>
	3 223 000 4 973 000	<u>000</u>	<u>500</u>	<u>000</u>
Programme d'aide à l'instruction militaire		3 376	3 308	3 725
Centre canadien de maintien de la paix internationale	280 000	000	000	000
Brigade d'intervention rapide des forces de réserves de l'ONU	85 000	000	000	-
Comité d'examen de la défense contre les agents biologiques et chimiques	4 957 000	280 000	280 000	280 000
Avion de combat mixte		85 000	85 000	85 000
		4 433 000	-	-
Contributions totales	508 904 992	615 916 899	168 349 206	165 617 158

ANNEXE G

Subventions par gamme de services

	Prévues 1999- 2000	Planifiées 2000- 2001	Planifiées 2001- 2002	Planifiées 2002- 2003
Opérations interarmées et protection civile				
Bourses de recherche – Planification d'urgence	54 000	54 000	54 000	54 000
Financement de la fonction Personnel				
(S) Paiements aux personnes à charge de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués en service alors qu'ils étaient instructeurs au Programme d'entraînement	100 000	100 000	100 000	100 000

aérien du Commonwealth (Loi de crédits n° 4 de 1968)				
Administration du ministère et des Forces				
Pensions et rentes civiles :	13 500	13 500	13 800	14 100
M. R.P. Thompson	50 000	50 000	50 000	-
Conférence des associations de la Défense	205 000	250 000	250 000	250 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	205 000	250 000	250 000	250 000
Ligue des cadets de l'air du Canada	10 285	10 285	10 285	10 285
Ligue navale du Canada	12 090	12 090	12 090	12 090
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	24 056	24 056	24 056	-
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	1 700	1 700	-	-
Instituts militaires et interarmées	000	000	89 250	89 250
Forum sur la sécurité et la défense	89 250	89 250	60 000	60 000
Institut canadien des études stratégiques	60 000	60 000	40 000	40 000
Centre for Conflict Studies	40 000	40 000	1 125	1 125
Institut canadien des affaires internationales	1 125	1 125	000	000
Institut pour la surveillance et la recherche environnementales	000	000		
Subventions totales	3 893	4 028	2 326	2 254
	181	181	481	725
Contributions et subventions totales	512 798	619 945	170 677	167 871
	173	080	687	883

ANNEXE H

Coût des opérations de maintien de la paix et des opérations connexes

OPÉRATION	Exercice 1999-2000 (en M \$)			Exercice 2000-2001 (en M \$)		
	Coût total	Coûts différentiels	Montant estimatif des recettes de l'ONU	Coût total	Coûts différentiels	Montant estimatif des recettes de l'ONU
EUROPE						
SFOR – OP PALLADIUM (Bosnie) (OTAN)	356,6	106,2		356,6	106,2	
CMANUBIH – OP NOBLE (Bosnie)	0,5	0,1				
MINUBH (MONUP)	0,3	0,2				
SFOR – OP ECHO (Kosovo)	397,6	33,1		204,3	7,1	
OP GUARANTOR (Macédoine)	1,1	0,4				
OP KINETIC/OP KINETIC PLUS (Maintien de la paix – Kosovo)	429,8	198,6		330,6	130,9	
OP MIKADO – Pont aérien humanitaire (Albanie/Macédoine)	3,7	1,2				
OP PARASOL (Réfugiés – Canada)	25,4	17,4				
OP CONNECTION – CARE Canada	0,0	0,0				
OP QUADRANT (MINUK, CMANUC, OSCE)	0,8	0,4				
OP CONTACT (Prélèvements d'échantillons de sol en Croatie)	0,3	0,2				
FORPRONU (Croatie)			3,4			22,5
Asie						
CENTRE CAMBODGIEN DE DÉMINAGE (CCD) (sous les auspices de l'ONU)	1,4	0,6		0,4	0,2	
OP TOUCAN (Timor oriental et Australie)	125,5	32,5				
OP TORRENT	12,9	7,6				

(DART Turquie – Tremblement de terre)						
MOYEN-ORIENT						
FNUOD – OP DANACA (Plateau du Golan)	20,6	7,0	2,0	29,6	8,0	3,1
FMO (Force multinationale et observateurs) – OP CALUMET (Sinai)	3,0	0,5		3,0	0,5	
ONUST (Moyen- Orient)	1,5	0,7		1,5	0,7	
CSNU – OP FORUM (Commission spéciale/Iraq)	0,6	0,3		0,6	0,3	
MONUIK – OP RECORD (Koweït)	0,9	0,3		0,9	0,3	
UNFICYP – OP SNOWGOOSE (Chypre)	0,3	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
OP AUGMENTATION – (NCSM Régina – golfe Persique)	35,9	2,7		38,9	2,7	
Afrique						
MINURCA – OP PRUDENCE – (République centrafricaine)	20,8	2,8	0,5			0,8
OP MODULE (Mozambique)	0,6	0,4				
OP CROCODILE (Congo)	0,0	0,0				
AMÉRIQUES						
MIPONUH – OP COMPLIMENT (Haïti). Note 1	2,4	1,8	2,1			7,3

ANNEXE H

MINUGUA – OP QUARTZ (Guatemala)	0,2	0,1				
MITNUH – OP CONSTABLE (Haïti)						
OP CENTRAL (Secours aux sinistrés du Honduras)	1,3	1,3				
Budgets de diverses missions de maintien de la paix			0,1			
Total	1 452,0	416,5	9,0	963,7	257,0	36,2
Répartition des recettes de l'ONU	CRF		2,4			25,7
	MDN		6,6			10,5

Note 1 : Les recettes estimatives de l'ONU pour Haïti englobent toutes les missions précédentes.

DONNÉES SUR L'INDUSTRIE DE DÉFENSE CANADIENNE

SOURCE : ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE DU CANADA

Segment du marché	Revenus tirés de la défense		Pourcentage d'écart
	1996	1993	
Marché intérieur de la défense	3 758 251 545 \$	3 210 524 001 \$	-14,6
Marché américain de la défense	996 322 590 \$	1 067 125 477 \$	+7,1
Marché de la défense du reste du monde	797 814 090 \$	850 815 862 \$	+6,6
Total des revenus tirés de la défense	5 552 388 255 \$	5 128 465 340 \$	-7,6

Revenus tirés de la défense par segment du marché (en million \$)									
Prov.	Canada			États-Unis			Reste du monde		
	1998	1996	1996-1998 %	1998	1996	1996-1998 %	1998	1996	1996-1998 %
ON	1 396	1 577	-11,5	519	490	+5,9	274	499	-45,1
QC	906	1 141	-20,6	346	408	-15,2	360	211	+70,6
ALB.	402	458	-12,2	43	29	+48,3	34	19	+78,9
N.-É.	186	211	-11,8	22	25	-12,0	24	14	+71,4
C.-B.	153	182	-15,9	54	23	+134,8	68	9	+655,5
MAN.	59	58	+1,7	77	15	+413,3	90	46	+95,7

T.-N.	35	32	+9,4	0	0,4	-100,0	1	0,4	+150,0
N.-B.	44	69	-36,2	0,7	0,5	+40,0	0,4	0,5	-20,0
SASK.	22	21	+4,8	0,4	1,5	-73,3	0	0	
(1)	8	9		5	4		0	0	
Total	3 210	3 758	-14,6	1 067	996	+7,1	851	798	+6,6

ANNEXE J

Province	Exportations canadiennes de défense en million \$		Pourcentage d'écart 1996 à 1998
	1998	1996	1996
Ontario	793	989	-19,8
Québec	706	619	+14,0
Alberta	77	48	+60,4
Nouvelle-Écosse	46	39	+17,9
Colombie- Britannique	122	32	+281,2
Manitoba	167	61	+173,8
Terre-Neuve	1	0,8	+25,0
Nouveau- Brunswick	1,1	0,8	+37,5
Saskatchewan	0,4	1,5	-73,3
Autre/non désignée	5	4	+25,0
Total	1 918	1 795	+6,9

Province	Emplois liés directement à la défense, par segment de marché			Total des emplois liés à la défense, par province (1)		Écart entre 1996 et 1998	
	Canada	États- Unis	Reste du monde	1996	1998	Emplois	Pourcen- tage
Ontario	7 022	2 762	1 266	20 253	19 337	-916	-4,5
Québec	4 188	1 785	1 444	16 014	12 980	-3 034	-18,9
Alberta	1 652	201	114	5 282	3 442	-1 840	-34,3
Nouvelle- Écosse	1 410	175	200	3 446	3 124	-322	-9,4

Colombie-Britannique	709	221	164	2 205	1 915	-290	-13,1
Manitoba	397	315	466	1 143	2 062	+919	+80,4
Terre-Neuve	303	0	32	438	586	+148	+33,8
Nouveau-Brunswick	289	5	4	805	522	-283	-35,2
Saskatchewan	150	3	0	159	267	+108	+67,9
Autre (2)	31	15	12	s.o.	101		

ANNEXE J

Segment du marché	1996	1998
Nombre de sociétés tirant des revenus de 100 000 \$ ou plus du marché de la défense canadien	1 372	1 220
Nombre de sociétés tirant des revenus de 100 000 \$ ou plus du marché de la défense américain	210	178
Nombre de sociétés tirant des revenus de 100 000 \$ ou plus du marché de la défense du reste du monde	102	92

Province	Nombre de sociétés tirant des revenus de la défense supérieurs à 100 000 \$					
	Canada		États-Unis		Reste du monde	
	1996	1998	1996	1998	1996	1998
Ontario	651	543	123	87	52	46
Québec	249	195	40	36	25	19
Alberta	127	128	15	7	5	2
Nouvelle-Écosse	94	114	8	10	8	7
Colombie-Britannique	121	128	17	21	8	14
Manitoba	36	39	3	3	2	2
Terre-Neuve	32	11	2	0	1	1
Nouveau-Brunswick	48	38	1	1	1	1
Saskatchewan	14	18	3	1	0	0
Autre non désignée	s.o.	0	s.o.	12	s.o.	0
Totaux	1 372	1 220	210	178	102	92